

Cohésion-Résilience-Défense

Mobiliser la jeunesse



ACTUALITÉS INTERNATIONALES

ONU/Liban : coup d'arrêt pour la FINUL

FOCUS

Les chiffres de la réserve en 2024

PATRIMOINE

1945 : les militaires obtiennent le droit de vote

AUX CÔTÉS DE CEUX QUI N'ABANDONNENT JAMAIS



Unéo, la mutuelle santé des forces armées, était aux côtés de l'équipe de France et du Centre National des Sports de la Défense (CNSD) pour célébrer la résilience et la force du collectif lors des Invictus Games 2025.

Santé, prévoyance, actions de prévention et solutions du quotidien, découvrez notre engagement auprès de la communauté militaire sur

www.groupe-uneo.fr

“ C'est aux civils de défendre la guerre ”

Georges Clemenceau

“ C'est aux militaires de défendre la paix ”

Maréchal Alphonse Juin

SOMMAIRE

PHOTOS DE LA COUVERTURE :
 © ONU, © LOUIS PÉTILLON (GÉNÉRÉ PAR CHATGPT)

REVUE D'INFORMATION ET DE LIAISON DE L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES (4 numéros/an)

Administration-rédaction :
 12, rue Marie-Laurencin
 75012 Paris
 Tél. : 01 43 47 40 16
 Télécopie : 01 49 28 02 87
 unor.dg@orange.fr
 Site internet :
<https://unor-reserves.fr>

Directeur de la publication :
 MC (R) Jean-Philippe
 Durrieu DuFaza
 Président de l'UNOR

Rédacteur en chef :
 Lionel Pétillon
 redacteur.unor@orange.fr

Abonnements :
Publicité :
 Délégué général de l'UNOR
 Tél. : 01 43 47 40 16
 Tél. : 07 85 11 46 67
 unor.dg@orange.fr

Dépôt légal :
 3^e trimestre 2025
N^o CPPAP : 0519 G 84894

**Conception, réalisation
 et impression :**
 Imprimerie Decombat,
 63118 Cébazat
I.S.S.N. n^o 004.2242.

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés et n'est en aucun cas tenu de les retourner. Si l'auteur souhaite être publié (texte et photos), il est impératif qu'il inscrive à la main la mention « *bon pour publication* ». Les textes sélectionnés ne donnent pas lieu à rétribution, et peuvent subir des modifications en vue d'une parution. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

5 Editorial

- Par le médecin en chef (R)
 Jean-Philippe Durrieu DuFaza,
 président national de l'UNOR

6 Actualités

- La JDC nouvelle génération
- Une IA pour la défense
- Un aviateur, nouveau CEMA

10 Actualités internationales

- Coup d'arrêt pour la FINUL

12 Sous la loupe

- 44 344 réservistes des armées en 2024

32 Focus

- Une réserve pour la diplomatie
- Fonction publique :
 ESR et congés avec traitement

34 CIOR

- Retour sur le congrès et le symposium 2025

27 Associations territoriales

- Le mot du lieutenant-colonel (R)
 Stéphane De Pauw,
 1^{er} vice-président

38 Culture / Lu pour vous

- Rencontre avec Philippe Chapleau,
 journaliste de défense
- Lu pour vous

15 Dossier

COHÉSION- RÉSILIENCE-DÉFENSE : mobiliser la jeunesse

- La guerre selon les 18-25 ans
- Devenir citoyen et résilient
- L'esprit de défense
- Des compétences à mobiliser



28 Auditions

- Sébastien Lecornu (Minarm),
 général Thierry Burkhard (CEMA),
 Christophe Mauriet (SGA),
 Emmanuel Chiva (DGA)

48 Patrimoine

- 1945 : le droit de vote des militaires

49 Publications officielles

ACTIVITÉS

3^e TRIMESTRE 2025

L'AGENDA DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNOR

08 AOÛT

28 août Réunion avec le GBR (2S) Peter, président Fédération nationale André Maginot (FNAM).

09 SEPTEMBRE

9 septembre CA du Centre de réponse à la catastrophe (CRC-SENS) Européen Occitanie.
16 septembre CA de l'AOR 31 et de l'UNOR Occitanie.

10 OCTOBRE

3 octobre Cocktail d'arrivée du GBR Rondet, commandant la 11^e BP (Toulouse).
11 octobre AG du CIDAN (Paris).
13 octobre Rencontres de la Garde nationale, ouverture des JNR (Paris).
14 octobre Rencontre avec le GA (2S) Bellot des Minières, Groupe AGPM-Klesia (Paris).

11 NOVEMBRE

5 novembre Rencontre avec le général (2S) Margueritte, directeur offre, compliance et relations institutionnelles d'Allianz Défense et Sécurité (Paris).
6 novembre Rencontre avec le GDI Poisbeau (SGGN) et le GBR (2S) Peter (président FNAM).
7 novembre Conseil consultatif de la réserve opérationnelle du SSA (CCROSSA).
8 novembre Rencontre avec le colonel Chamberland, directeur de l'ESORSEM.
Bureau national de l'UNOR.
Conseil d'administration de l'UNOR.
11 novembre Commémoration Armistice 14-18 à la préfecture d'Occitanie.
21 novembre Bal de garnison de Toulouse - AOR-UNOR (Blagnac).

12 DÉCEMBRE

3 décembre Session de l'Académie de chirurgie et de médecine de Toulouse (conférence du MCSCN Luc Aigle).
9 décembre Rencontre avec le GA Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur, pour lui remettre le Prix littéraire spécial du jury 2024 de l'UNOR.



MÉDECIN EN CHEF (R) JEAN-PHILIPPE DURRIEU DUFAZA

PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES

L'UNOR EN BOUSSOLE DE LA COHÉSION NATIONALE

Jamais depuis plusieurs décennies le monde qui nous entoure n'a paru aussi instable, éruptif, excessif, déraisonnable, et brutal, avec des régimes impérialistes qui mettent en avant la force, la contestation du droit international et les alliances ouvertement anti-démocratiques. Jamais depuis la Deuxième Guerre mondiale nous n'avions senti que tout partait à vau-l'eau sur le plan international avec une course au nucléaire pouvant simplement détruire notre planète un nombre incalculable de fois.

Bref l'Homme tel qu'il a toujours été avec les moyens techniques et de communication du 21^e siècle.

Face à tout cela, la réponse des démocraties paraît pour le moins décousue avec une cote de maille de l'OTAN devenue flaccide et compromise. D'un côté les errements des États-Unis d'Amérique, et de l'autre l'imprévision des démocraties européennes infantilisées par un protectionnisme militaire et intéressé de ces mêmes États-Unis d'Amérique.

Simplement l'éjection du nid de l'après-guerre nous met face aux réalités de la violence impérialiste de notre voisin russe et de l'incohérence de notre « chimère défensive européenne ». Même si notre concurrent russe apparaît comme une économie moyenne, elle n'en demeure pas moins dans une spirale de surarmement axée sur un endoctrinement impérialiste et paranoïaque de sa population. Le danger est bien à nos portes et cela pour des décennies.

Alors oui, nos démocraties européennes sont parfois très lentes à se mettre en ordre de bataille mais elles représentent 450 millions d'habitants et contribuent à 22,5% du PIB mondial. Nous sommes donc une puissance économique et humaine prônant crânement et de manière plurielle le droit international et les valeurs démocratiques.



Une puissance pacifique et devenue placide dans un monde de contestation économique et politique où la loi du plus fort redevient la règle. Les démocraties sont dangereusement menacées par cette nouvelle multipolarité construite autour d'axes surmilitarisés qui enrôle toutes les démocraties humiliées par l'histoire. Le danger est bien réel dans ce monde où notre dynamique politique et économique a le souffle court.

Nous devons donc réapprendre l'autodéfense de nos démocraties au niveau européen, mais aussi réapprendre le prix et coût historique de pouvoir vivre avec ces valeurs démocratiques au niveau de nos territoires et de nos familles.

Devant le spectacle regrettable des postures politiques nationales, qui nous plongent dans un imbroglio constitutionnel, nous nous devons d'être un facteur de stabilisation sociétal autour des valeurs démocratiques et républicaines qui seules doivent déterminer l'intérêt général et les moyens de sa défense.

La déstabilisation de nos démocraties et l'insinuation du doute dans une population en questionnement est devenue l'arme pernicieuse de choix qui sème la zizanie et sape l'édifice national.

L'UNOR est née et a traversé toutes les crises depuis plus d'un siècle avec pour mission de travailler sur la cohésion nationale. Nous avons été la colonne vertébrale sociétale de ce creuset républicain qui témoigne sans juger, qui explique en accompagnant, qui organise sans embrouiller et qui montre la direction par son engagement et sa probité.

L'UNOR doit continuer à gagner la confiance de la nation par son écoute, sa pondération dans la crise, son exemplarité républicaine, son respect des institutions, ses propositions œcuméniques, et son engagement afin de rassembler aujourd'hui et surtout demain dans une cohésion nationale indispensable pour faire face à nos adversaires. Car c'est à ce prix que l'UNOR sera l'instrument infaillible, issue d'une nation préparée et mobilisée, qui pourra défendre aux côtés de nos armées la vie que nous voulons pour nos enfants et nos familles. Nous devons nous préparer aujourd'hui à devenir demain l'outil de cohésion nationale dont les autorités et nos armées auraient besoin si nous devions répondre à une crise majeure.

C'est dans cet esprit que nous devons penser et organiser nos équipes territoriales de l'UNOR.

C'est dans cet esprit que nous pensons et que nous organisons l'UNOR au niveau national.

C'est dans cet esprit que nous aurons l'adhésion de la nation, la reconnaissance de nos autorités et la confiance de nos armées.

Cela passe par vous tous qui êtes les ambassadeurs citoyens du maillage territorial de l'UNOR et le pouls d'une nation inquiète en quête de réponses. Nous serons tous à la hauteur de notre engagement si les équipes de l'UNOR travaillent sans repos pour que notre cohésion nationale soit la première de nos dissuasions.

Merci. ■

LE SÉNATEUR Michel Savin interrogeait le ministre des Armées, le 24 mars dernier, afin de « savoir si le Gouvernement compte rehausser les moyens consacrés à la formation des réservistes opérationnels. » À ce jour, soit plus de 6 mois après, le MINARM n'a toujours pas répondu à cette question pourtant essentielle.

L'ÉQUIPE de France militaire de rugby féminin conserve son titre de championne du monde après avoir battu les Fidji en finale.

L'OPÉRATION Héphaïstos (lutte contre les feux de forêt de grande ampleur) dans laquelle les armées sont engagées chaque été depuis 1984, a mobilisé du 13 juin au 25 septembre 2025 : 200 militaires, 3 hélicoptères, 60 véhicules.

LE SUPERCALCULATEUR le plus puissant d'Europe a été inauguré début septembre au Mont-Valérien (92). Doté de 1 024 puces dernière génération, il sera dédié à l'intelligence artificielle au bénéfice des armées.

LA BA 928 de Loperhet (29) est devenue fin septembre la première base aérienne de l'histoire de l'armée de l'Air et de l'Espace en Bretagne. Il s'agit en fait du renommage du Détachement Air 928 responsable du radar de Bretagne qui contribue en permanence à la souveraineté du territoire national.

A noter que la DA928 de Brest-Loperhet pilote également une préparation militaire d'initiation Air (PMI Air) et une formation militaire initiale du réserviste (FMIR).

ACTUALITÉS

ARMÉES-NATION

LA JDC NOUVELLE GÉNÉRATION

Une nouvelle version de la Journée défense et citoyenneté (JDC) est généralisée depuis septembre 2025.

Le président de la République l'avait annoncé le 20 janvier 2025, lors de ses vœux aux armées, la Journée de défense et de citoyenneté serait dépoussiérée, notamment dans l'objectif de gonfler les effectifs de la réserve militaire à l'horizon 2030.

« Pour constituer cette réserve, avait en effet dit Emmanuel Macron, la Journée de défense et de citoyenneté sera rénovée et redeviendra demain un moment de temps retrouvé avec les armées. Ce sont ainsi chaque année 800 000 jeunes. Parmi eux, certains se si-

gnaleront et diront qu'ils répondront présents si la nation les appelle. »

JEU DE RÔLES, TIR LASER, RATIONS MILITAIRES

La JDC nouvelle génération se déroule désormais durant sept heures (8 h 30 à 15 h 30) et s'articule en sept temps forts :

- Cérémonie des couleurs, Marseillaise et lecture de la Charte des droits et des devoirs du citoyen.
- Tir sportif laser : « discipline sportive accessible à tous, exigeant rigueur et précision, dans un cadre sécurisé » ;
- Tests et démarches administratives : test de difficultés de lecture, vérification administrative des dossiers et évaluation des compétences et de la motivation ;
- Jeu de rôle STRAT&J : « pour développer de manière ludique et immersive la capacité d'analyse, le sens de l'anticipation et la compréhension du rôle des armées dans la défense de la Nation dans ses dimensions civiles et militaires » ;
- Repas en ration militaire : « expérience concrète de la vie militaire et véritable moment de cohésion et de partage. Les jeunes sont sensibilisés à l'optimisation des ressources alimentaires, l'importance d'une alimentation équilibrée, la gestion écoresponsable des déchets ainsi qu'à la lutte contre le gaspillage » ;
- Forum des métiers et immersion dans la réalité virtuelle : « permet de rencontrer les militaires et de découvrir les opportunités de carrière dans la Défense. Des casques de réalité virtuelle permettent de se projeter dans des situations d'entraînement et d'opérations » ;

L'APPLICATION DEFENSE+

Le ministère a déployé une application baptisée DEFENSE+, disponible depuis IOS et Android, pour accompagner la généralisation de la JDC-NG.

Cette application doit permettre « de préparer, de réaliser et de suivre les différentes étapes de leur parcours, depuis le recensement citoyen obligatoire jusqu'aux différentes formes d'engagement au sein de la communauté de Défense. », explique le ministère.

« Parmi ses nombreuses fonctionnalités, indique-t-il aussi, cette application permet aux jeunes appelés de suivre la gestion et le déroulement de leur JDC, de découvrir les Armées à travers des vidéos et des contenus informatifs, ou encore de consulter des offres de stages, d'alternance et les différentes formes d'engagement. »

* Prévue « dès le mois de septembre 2025 » selon le MINARM, cette application n'était pas encore proposée mi-septembre sur l'App Store® et Google Play Store®.

UNE JAPD EN 1997

La journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) a été instaurée en 1997 à la suite de la suspension du service national obligatoire. Rebaptisée Journée défense et citoyenneté (JDC) en 2011, elle s'adresse à quelque 800 000 Françaises et Français âgés de 16 à 25 ans.

■ Au revoir républicain : « *moment solennel de clôture, cette cérémonie rappelle l'importance du respect physique entre les personnes et de l'engagement citoyen. Chaque jeune se voit remettre le Bleuet de France, témoin tangible et inspirant du lien qui unit toutes les générations dans la défense du pays.* »

LUDIQUE, DYNAMIQUE ET IMMERSIVE

Désormais, selon le ministère des Armées, la JDC sera « *plus ludique, plus dynamique et plus immersive* ». En outre, elle propose « *une véritable expérience Défense où le jeune n'est plus spectateur de sa journée, mais acteur.* » Pour le ministère, « *cette journée est une opportunité unique de découvrir*

le monde et les vertus militaires, de s'identifier aux femmes et aux hommes qui défendent la Nation et de se projeter dans la très grande diversité des métiers offerts par les armées et la gendarmerie. »

RECRUTEMENT DE RÉSERVISTES

La généralisation de nouvelle JDC a débuté en septembre 2025 en métropole et sera lancée en janvier 2026 dans les outremer.

« *En 2026, l'objectif est d'organiser 8 500 JDC nouvelle génération avec 100 jeunes par session, accompagnés par dix encadrants issus d'unités et des sites de défense* », indique le ministère des Armées.

Rappelons que ces jeunes Français sont convoqués à la JDC après avoir effectué le recensement citoyen obligatoire à l'âge de 16 ans. La JDC doit avoir été accomplie avant l'âge de 25 ans. Le certificat individuel de participation à la JDC est obligatoire pour s'inscrire à un examen ou concours d'État (Bac, permis de conduire...) ou de la fonction publique.

À noter enfin le recrutement progressif de 1 000 réservistes pour l'encadrement des JDC d'ici à 2028. ■

Sources : defense.gouv.fr, service-public.fr, elysee.fr



LE DRONE MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance) Aarok a réalisé son premier vol avec succès en septembre. Ce prototype développé par la PME française Turgis & Gaillard, sans aucun composant d'origine américaine, peut emporter une charge utile de 1,5 tonne.

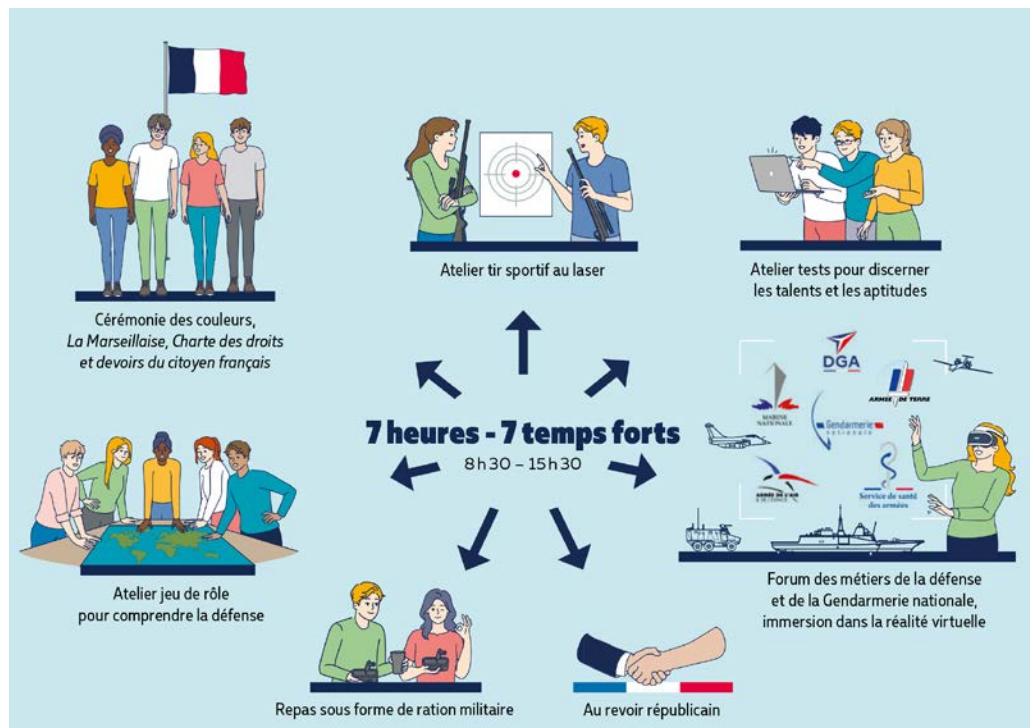
21,6 MILLIARDS D'EUROS : c'est le montant des exportations françaises d'armement atteint en 2024 selon le rapport au Parlement sur les exportations d'armement.

FACE AUX MENACES balistiques et hypersoniques, la France conforte le projet Nostradamus, un radar transhorizon qui permet de détecter et de suivre les trajectoires de missiles en temps réel. Nostradamus est conçu par l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA).

SOLDE : en 2023, seulement 52% des réservistes étaient soldés dans les 60 jours suivant la fin de l'activité de réserve. Ce taux montait à près de 80% dans les 75 jours, et 9% des soldes ont été versées à plus de 100 jours.

271 100 PAX POUR 2025

Selon le projet de Loi de Finances 2025 - LPM année 2, les effectifs du ministère des Armées pour l'année 2025 devront s'élever à 271 100 hommes et femmes : 210 300 militaires (76,2%) dont 112 800 (Adt), 40 900 (AAE), 37 200 (Marine), 9 900 (SSA), 7 400 (DGA) et 2 100 (SCA) ; 52 000 civils de la Défense (23,8%) ; et 8 800 (autre gestionnaire).



© Minarm

LES ESCADRILLES aériennes de réserve de l'armée de l'Air et de l'Espace (EARAAE) ont changé de dénomination au profit de Escadrille territoriale de réserve (ESTER).

LES AGENTS de la fonction publique d'État – dont les ressortissants du Minarm – sont sommés depuis le 1^{er} septembre, par une circulaire (non contraignante) du Premier ministre, d'utiliser la messagerie sécurisée d'État Tchap, au détriment de WhatsApp, Telegram ou bien encore Signal.

UN MONUMENT à la mémoire des nageurs de combat a été inauguré le 25 juin à la préfecture maritime de Brest. L'œuvre est une statue grandeur nature figurant un binôme de nageurs de combat de l'armée de terre et de la marine nationale.

LA FRANCE soutiendra dès 2025 la création de la réserve cyber européenne et y promouva la filière française de prestataires de cybersécurité qualifiés par l'ANSSI.

1 000 DRONES DU COMBATTANT ont été commandés par la DGA à la société Harmattan AI. Ils seront affectés en priorité aux unités qui prendront part à l'exercice Orion 26.

L'ÉQUIPE de jeux vidéo de compétition de l'armée de l'air et de l'espace e-sport et gaming (AAEEG) a remporté la seconde édition du Cyberthon en mai dernier. Ce tournoi caritatif en ligne sur *League of Legends* est organisé par le Salon cybersécurité du citoyen, des collectivités et des entreprises (S3C).

ACTUALITÉS

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

UNE IA POUR LA DÉFENSE

Le ministère des Armées s'est doté d'une intelligence artificielle multitâche destinée aussi bien au personnel civil qu'aux militaires.

La plateforme de services GenAI.intradef propose « de nouveaux outils nés de l'intelligence artificielle pour faciliter les activités professionnelles au quotidien, en toute sécurité », indique le MINARM.

À PARTIR DU RÉSEAU INTRADEF SEULEMENT

Disponible uniquement à partir du réseau Intradef, cette plateforme offre différents services : agent conversationnel, synthèse de documents, traduction, reconnaissance de caractère (OCS), retranscription orale et écrite. « *GenAI.intradef est destinée à faciliter et soutenir l'activité des métiers du MINARM au quotidien.* »

UNE VOCATION : ACCOMPAGNER LES MÉTIERS

Selon le ministère, la vocation première de GenAI (prononcer « génial ») est « *d'accompagner les métiers, en optimisant certaines tâches au quotidien, en allégeant des tâches répétitives ou chronophages : lire et analyser des notes, synthétiser des documents, les traduire, étu-* »



*dier une réglementation, rechercher des informations pertinentes dans un rapport... ». Selon le ministère toujours, « *l'objectif consiste à réallouer le temps économisé au profit des étapes critiques du processus d'état-major qui nécessitent un plus fort investissement en réflexion. Il faut le voir comme un outil puissant pour l'amélioration de la qualité des travaux* ».*

DES SERVEURS SOUVERAINS

Cette nouvelle solution qui adopte cette technologie accessible via une plateforme sécurisée et souveraine (serveurs en France ou en Europe), indique le ministère, a été développée depuis 2022 par les équipes du Centre d'expertise données & IA (CEDIA) du Secrétariat général pour l'administration (SGA), portée par l'État-major des armées (EMA).

La Direction générale du numérique (DGNUM), la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI), l'Agence du Numérique de Défense (AND) et l'Agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD) ont permis la mise en service de cette plateforme qui s'adresse à l'ensemble des armées, directions et services. ■

LE COMMISSARIAT AU NUMÉRIQUE

Le Commissariat au numérique de défense a été créé le 8 août. Il s'agit d'un « *service d'administration centrale relevant directement du ministre* ». Le CND « *intègre dans une structure ministérielle unifiée* » la DGNUM, la DIRISI et l'AND.



NOMINATION

UN AVIATEUR, NOUVEAU CEMA

Depuis le 1^{er} septembre, le général d'armée aérienne Fabien Mandon est le nouveau chef d'État-major des armées françaises (CEMA).

Nommé par le président de la République le 23 juillet dernier, le général d'armée aérienne Fabien Mandon a succédé au général Thierry Burkhard au poste de chef d'État-major des armées françaises (CEMA) à compter du 1^{er} septembre 2025. Le général d'armée Thierry Burkhard occupait cette fonction depuis le 22 juillet 2021.

144 MISSIONS DE GUERRE

Le général Fabien Mandon a intégré l'École de l'air en 1990 et en sort breveté pilote de chasse en 1994. Il a effectué 144 missions de guerre, en particulier au Tchad et en République démocratique du Congo. Il a commandé la base aérienne 702 d'Arvord de 2012 à 2014. Il a piloté sur Mirage F1CT et Mirage 2000 D.

Il était jusqu'à présent (depuis mai 2023) chef d'état-major particulier du président de la République (CEMP), date à laquelle il fut élevé aux



rang et appellation de général d'armée aérienne. Précédemment à ce poste, il occupait les fonctions de chef de cabinet militaire du ministre des Armées (2020-2023). Seulement six CEMA (ou titre similaire) sur 21 sont issus de l'armée de l'air et de l'espace depuis le début de la V^e République (1958). Le dernier en date était le GAA Jean-Philippe Douin (1995-1998). Cette nomination a été saluée par le ministre des Armées : « Pleine confiance en sa capacité à poursuivre, avec rigueur et détermination, la transformation de nos forces dans un contexte sécuritaire toujours plus exigeant ». ■



Le général d'armée aérienne Fabien Mandon a pris ses fonctions de CEMA le 1^{er} septembre 2025.

DE MGA À CEMP

Le général d'armée Vincent Giraud a été nommé chef d'état-major particulier (CEMP) du président de la République en remplacement du GAA Fabien Mandon, le 1^{er} septembre 2025. Cet ancien commandant de la 2^e BB occupait jusque-là les fonctions de major général des armées (MGA) dans lesquelles il est remplacé par l'amiral François-Xavier Polderman qui était major général de la marine (MGM).

LA MARINE a testé avec succès en pleine mer un drone offensif de surface sur une cible réelle en avril dernier.

LA BRIGADE des militaires de la sécurité civile (BMSC) est créée début juillet. Elle est subordonnée au commandement des formations militaires de la sécurité civile (COMFORMISC). Parallèlement, les unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC) n° 1, n° 4 et n° 7 prennent respectivement les appellations de 1^{er}, 4^e et 7^e régiment d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (RIISC).

LE GCA OLIVIER KIM A POSÉ LE KÉPI

Au terme de 40 ans de service actif, le général de corps d'armée Olivier Kim a posé le képi le 3 juillet. Saint-Cyrien (1988), il avait choisi la gendarmerie et s'était notamment distingué lors de son affectation au GIGN avec une centaine de missions anti-criminelles et anti-terroristes, dont la libération des 176 otages sur le vol Alger Paris (Airbus A-300 d'Air France) à Marseille-Marignane en 1994. Après avoir commandé des compagnies et des régions de gendarmerie, le général Kim a également marqué son passage lorsqu'il était commandant et délégué des réserves de la gendarmerie (CRG) entre 2018 et 2021, avant d'être nommé Directeur des opérations et de l'emploi (DOE) à la DGPN en 2022, puis commandant de la région de gendarmerie du Grand Est et commandant de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est en 2024.

LA SUÈDE a investi près de 10 M € dans l'inspection, le contrôle et la rénovation de ses 80 abris antiatomiques. Ces travaux prendront deux à trois ans, selon les autorités locales.

DANEMARK : depuis le 1^{er} juillet, les jeunes femmes doivent désormais effectuer un service militaire obligatoire de 11 mois.

C'est le troisième pays européen à rendre le service obligatoire pour les femmes après la Norvège et la Suède.

SUISSE : les noms de 291 soldats français et volontaires suisses morts pour la France en 14-18 ont été inscrits sur le monument aux morts franco-suisse de Genève. Ils faisaient partie des «oubliés de l'histoire» et leurs noms ont été retrouvés dans les archives.

UE : 800 MDS € POUR "SAFE"

Les pays de l'Union européenne ont adopté en mai dernier un accord de principe pour faciliter leurs achats en commun d'armement, dans le cadre d'un programme européen baptisé «Safe», doté de quelque 150 Mds €.

Le programme «Safe» est l'une des composantes d'un programme global de réarmement du continent européen («ReArm Europe Plan/Readiness 2030»), présenté fin mars par la Commission européenne, dont le montant s'élève à 800 Mds €. Les pays dont la France ont jusqu'au 30 novembre pour soumettre leurs demandes.

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

ONU

COUP D'ARRÊT POUR LA FINUL

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé fin août de prolonger une dernière fois le mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), jusqu'au 31 décembre 2026.

La résolution 2790 (2025) « décide de prolonger pour la dernière fois le mandat de la FINUL, tel qu'énoncé dans la résolution 1701 (2006), jusqu'au 31 août 2026, et d'entamer la réduction et le retrait des effectifs de la mission de façon organisée et en toute sécurité à compter du 31 décembre 2026, (...) ces opérations devant être achevées dans un délai d'un an ». Par ces quelques mots, le sort de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), créée en 1978, est désormais scellé.

LE RETRAIT DES TROUPES ISRAÉLIENNES

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) avait officiellement vu le jour le 19 mars 1978 par les résolutions 425 (1978) et 426 du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle recevait alors pour mission de « confirmer le retrait des troupes israéliennes du sud du Liban, rétablir la paix et la sécurité internationales et aider le Gouvernement libanais à rétablir son autorité effective dans la région », précise l'ONU.

Cette force de maintien de la paix arrivait en effet en réponse à une incursion de l'armée israélienne sur plus de 40 km de profondeur au Sud-Liban. La FINUL déployait à cette époque 4 000 hommes sur 650 km².

LA « LIGNE BLEUE »

À la suite du conflit israélo-libanais en juillet-août 2006 qui opposa Israël au Hezbollah, le mandat de la FINUL fut notamment élargi (résolution n° 1701) aux missions suivantes : « contrôler la cessation des hostilités ; ac-



UNIFIL - United Nations Interim Force in Lebanon (FINUL - Force intérimaire des Nations unies au Liban).

compagner et appuyer les forces armées libanaises (...) ; fournir son assistance pour aider à assurer un accès humanitaire aux populations civiles et le retour volontaire des personnes déplacées dans des conditions de

LE DOUBLE ATTENTAT DU 23 OCTOBRE 1983

Le 23 octobre 1983, une camionnette piégée* fait exploser le Drakkar, l'immeuble qui héberge le QG français de la Force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB) : 58 militaires français des 1^{er} et 9^e RCP perdent la vie.

Quelques minutes plus tôt, c'est un camion piégé qui avait fait exploser le quartier général de l'armée américaine, situé à Beyrouth également, causant 241 victimes. Depuis le lancement de la mission en 1978, 339 membres de la FINUL ont été tués (soldats, observateurs militaires, personnel civil international, personnel civil local).

* Cette version officielle est contestée par certains rescapés qui supposent plutôt la présence d'une charge explosive placée dans la cave de l'immeuble.



© Pasqual Gorriiz (UNIFIL)

Patrouille de véhicules du contingent indonésien le long de la Blue Line, à El Odeisse, en février 2023.

sécurité ». Cette résolution portait aussi l'augmentation des effectifs de la FINUL à un maximum de 15 000 Casques bleus.

En appui des forces armées libanaises (FAL), également fortes de 15 000 hommes, la FINUL créa une zone tampon entre le Liban et Israël. Cette «Ligne bleue» comme on la surnomme,



Les couleurs du ruban de la médaille commémorative de la FINUL représentent les drapeaux des Nations unies et du Liban.

L'OPÉRATION DAMAN

Présente depuis 1978 au Liban, la France est l'un des principaux pays contributeurs de la FINUL. Elle déploie actuellement près de 700 soldats dans le cadre de l'opération Daman, nom de la participation française à la force internationale.

Le contingent français arme principalement la Force Commander Reserve (FCR). Cette force est en mesure d'intervenir très rapidement au profit de tous les contingents déployés sur l'ensemble de la zone d'action de la FINUL.

Source : defense.gouv.fr

s'étend sur 120 km le long de la frontière sud du Liban et de la frontière nord d'Israël.

LA FRANCE, 8^e CONTRIBUTEUR

Sur un effectif total autorisé de 13 000 hommes, le contingent de la FINUL s'élevait en mai 2025 à 10 801 hommes et femmes dont 9 799 troupes, 786 civils et 216 personnels d'état-major.

Les dix principaux pays qui fournissent actuellement des contingents et du personnel de police aux opérations sont : l'Indonésie (effectif : 1 255), l'Inde (895), l'Italie (891), le Ghana (877), le Népal (876), la Malaisie (831), l'Espagne (691), la France (685), la Chine (484) et l'Irlande (340). ■



SUÈDE : le groupe Saab vient de se voir attribuer un contrat de 5,5 M € pour développer un concept de drone sous-marin de grande taille.

LE DANEMARK a déployé en juin des drones-voiliers (de fabrication américaine) de surface chargés de surveiller les fonds marins et le trafic maritime en mer du Nord et en Baltique.

LA NORVÈGE a choisi le constructeur britannique BAE Systems pour son programme de six nouvelles frégates (8,5 Mds €) au détriment du français Naval Group.

ALLEMAGNE : si la *Bundeswehr* peine à mobiliser largement, elle enregistre néanmoins une hausse de 28% du nombre d'engagements (13 750 nouvelles recrues) par rapport à l'an dernier. L'Allemagne réfléchit actuellement au rétablissement d'un service militaire obligatoire.

L'UKRAINE va bientôt remplacer ses fusils d'assaut AK-47 et AK-74 (Kalachnikov) par des fusils de conception américaine, produits localement (hormis le canon).

L'UAR-15, plus léger de 600 gr que les AK, chambre un calibre 5.56 x 45 mm.

GRANDE-BRETAGNE : le véhicule de combat d'infanterie MCV-80 Warrior, en service depuis 1987 au sein de la *British Army*, pourrait être transformé en engin robotisé (un drone) capable d'ouvrir une brèche dans les champs de mines.

RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2024

44 344 RÉSERVISTES DES ARMÉES

L'un des chapitres du Rapport social unique du ministère des Armées, publié cet été, est consacré à la réserve. Découvrez tous les chiffres de l'exercice 2024...

Au 31 décembre 2024, les effectifs de la réserve opérationnelle des armées s'élevaient à 105 457 réservistes, dont 44 344 au titre de la réserve opérationnelle de premier niveau (RO1) et 61 113 au titre de la réserve de disponibilité (RO2), indique le Rapport social unique 2024 publié en juillet dernier. Avec 44 344 RO1 dont 16% de femmes (10 165), la cible de 43 800 fixée par la LPM 2024-2030 serait donc dépassée. Toutefois, comme nous l'avions analysé dans notre précédent numéro d'A&D, il est dif-

	JOURS EFFECTUÉS		MOYENNE (JOURS/RÉSERVISTE)
	JOURS ESR	DONT JOURS ESR EN OPEX	
Terre	973 769	10 573	36,6
Marine	218 831	6 290	36,5
Air et Espace	222 962	3 577	36,4
Gendarmerie*	20 518	ND	37,3
SSA	114 430	2 586	27,4
SEO	8 139	0	32,8
DGA	2 270	0	18,8
SCA**	15 783	108	35,5
SID	994	0	26,2
Total	1 577 696		35,6

* Gendarmes employés par le ministère des Armées. ** Aumôniers et commissaires.

© Source : EMA/BIAR et SGGN

LES EFFECTIFS DE LA RCDS

Les effectifs des membres de la réserve citoyenne de défense et de sécurité (RCDS) s'élevaient à 4 234 dont 3 341 hommes et 893 femmes (21%) au 31 décembre 2024.

L'armée de terre est la plus fournie avec 2 371 RCDS (dont 483 femmes) suivie par l'armée de l'air et de l'espace avec 1 225 RCDS (dont 313 femmes) et la marine nationale avec 434 RCDS (dont 76 femmes). Viennent ensuite la DGA avec 112 RCDS, le SCA (68), le SSA (23) et enfin le SEO (1).

Il est difficile de se fier aux bilans publiés tant les chiffres varient selon les sources et les périodes. Pour mémoire et à titre d'exemple, le Minarm annonçait au mois de mars dernier le décompte (au 31 décembre 2024) de 44 972 RO1, puis au mois d'avril celui 43 794.

Le site du Gouvernement quant à lui précisait début octobre un effectif pour la RO1 s'élevant à 44 535 à cette date.

Cela étant, partant du nouveau décompte officiel (44 344) fourni par le Rapport social unique 2024, nous constatons sans surprise que l'armée de terre possède le plus important contingent avec 26 642 hommes (21 545) et femmes (5 097) dans ses rangs. L'armée de l'air et de l'espace (6 128 RO1) puis, la marine nationale (5 989 RO1), le SSA (4 171) constituent le reste du gros des effectifs de la RO1.

ÂGES ET ORIGINES

L'âge des réservistes opérationnels des armées (hors gendarmerie donc) se répartit selon quatre tranches : les 17-29 ans qui représentent 36,7% du personnel, les 30-39 ans (12,4%), les 40-49 ans (14,9%), les 50 ans et plus (36%).

Ces réservistes sont issus pour 56,1% d'entre eux de la société civile et n'ont donc aucune expérience antérieure de la vie militaire. Les anciens militaires d'active représentent 38,9%, les anciens appelés du contingent (4,8%) et les volontaires du service national (0,2%).

LES AFFECTATIONS

Ces réservistes sont affectés en renfort temporaire dans les unités, états-majors et GSBdD à 38,5%. Les autres sont déployés dans le cadre d'opérations inté-

LA RÉSERVE DE DISPOBILITÉ

La réserve de disponibilité (RO2) est prioritairement constituée des anciens militaires d'active, soumis à une obligation de disponibilité, dans la limite de cinq ans après leur départ des forces armées. Depuis peu, les anciens réservistes de la RO1 peuvent également être incorporés à la RO2 dans la limite de cinq ans à compter de la fin de leur engagement (limite d'âge à 72 ans), pour ceux qui en formulent la demande. Ils sont communément appelés RO3.

Les effectifs de la RO2 s'élevaient à 61 113, au 31 décembre 2024, dont 51 196 hommes et 9 917 femmes (16%). L'armée de terre représente le plus important contingent avec 36 128 hommes (31 856) et femmes (4 272). La marine nationale vient en second avec 10 955 hommes (9 256) et femmes (1 699) et enfin l'armée de l'air et de l'espace avec 10 469 hommes (8 053) et femmes (2 416). Le SSA (1 747), la gendarmerie* (541), le SEO (463), le SCA** (406), la DGA (321) et le SID (83) complètent ces effectifs.

* Gendarmes employés par le ministère des Armées.

** Commissaires et aumôniers.

	En effectifs physiques			
	OFFICIERS	SOUSS-OFFICIERS	MDR	TOTAL
Terre	5 497	7 460	13 685	26 642
Femmes	633	1 175	3 289	5 097
Hommes	4 864	6 285	10 396	21 545
Marine	1 996	2 977	1 016	5 989
Femmes	410	462	447	1 319
Hommes	1 586	2 515	569	4 670
Air et Espace	1 712	2 561	1 855	6 128
Femmes	228	510	698	1 436
Hommes	1 484	2 051	1 157	4 692
Gendarmerie*	23	487	40	550
Femmes	1	35	8	44
Hommes	22	452	32	506
SSA	1 9981	2 180	0	4 171
Femmes	708	1 390	0	2 098
Hommes	1 283	790	0	2 073
SEO	66	77	105	248
Femmes	8	2	20	30
Hommes	58	75	85	218
DGA	121	0	0	121
Femmes	17	0	0	17
Hommes	104	0	0	104
SCA**	445	0	0	445
Femmes	114	0	0	114
Hommes	331	0	0	331
SID	38	0	0	38
Femmes	4	0	0	4
Hommes	34	0	0	34
SJM	12	0	0	12
Femmes	6	0	0	6
Hommes	6	0	0	6
Total	11 901	15 742	16 701	44 344
Femmes	2 129	3 575	4 462	10 165
Hommes	9 772	12 168	12 239	34 179

* Gendarmes employés par le ministère des Armées.

** Aumôniers et commissaires.

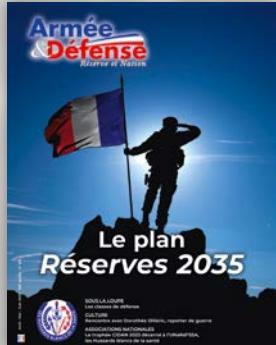
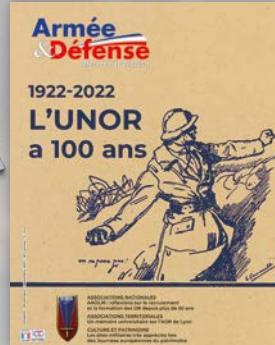
Réservistes opérationnels de premier niveau du ministère des Armées, par catégorie, par gestionnaire et par sexe (effectifs physiques) au 31 décembre 2024.

rieures (type *Sentinelle*) pour 22,1% d'entre eux, ou bien employés à d'autres activités sur le territoire (18%). Le type d'activité n'est pas renseigné dans le Rapport social. Ils sont 13,9% à suivre une formation, 5% à œuvré dans le cadre du parcours citoyen (notamment JDC) et 2,4% à avoir été déployés en Opex ou MCD. Enfin, 0,1%

occupent une activité hors du territoire national. En moyenne, un réserviste réalise 35,6 jours d'activité par an. ■

Sources : Rapport social unique 2024 (Minarm/DGA, juillet 2025). Les chiffres cités dans ce rapport sont ceux fournis par l'Etat-major des armées (EMA), le Bureau interarmées des réserves (BIAR) et le Secrétariat général de la Garde nationale (SGGN) ; ils sont arrêtés au 31 décembre 2024.

© Source : EMA/BIAR et SGGN



ABONNEZ-VOUS

À LA REVUE DES RÉSERVISTES OPÉRATIONNELS,
CITOYENS OU HONORAIRES

**4 NUMÉROS
PAR AN**

(18 € si vous
êtes membre
d'une association
de réservistes
affiliée à l'UNOR)

POUR
20€
SEULEMENT

La revue Armée & Défense est une publication de l'UNOR, l'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes.

<https://unor-reserves.fr>



Renseignements et abonnements :
dg-unor@orange.fr

COHÉSION-RÉSILIENCE-DÉFENSE

MOBILISER LA JEUNESSE

Face aux menaces en tous genres, la Nation se tourne vers sa jeunesse pour qu'elle prenne conscience des dangers et pour qu'elle s'arme en conséquence. Sensibiliser les jeunes à l'esprit de défense est le mot d'ordre d'une époque en crise.

La perspective du temps de guerre, mais aussi les changements climatiques ou bien encore les attaques cyber sont des menaces actuelles ou imminentes. L'heure serait donc venue « *d'assurer le réarmement moral de la Nation* »¹¹ pour faire rempart tant à l'invasion des phalanges mercenaires et leurs projets parricides qu'aux vagues déferlantes, aux incendies incontrôlables ou bien encore aux réseaux sociaux complotistes.

Face à cet inventaire à la Prévert que certains observateurs demandent à mieux qualifier, des études, des sondages, des travaux parlementaires, des rapports ministériels, etc., se multiplient et nourrissent la réflexion : points de situation, perspectives, prospectives.

Au cœur de cette réflexion, la jeunesse de notre pays semble pouvoir/devoir incarner le sursaut nécessaire, soutenue et guidée dans cette mission par les armées dont la réserve militaire, mais aussi – et peut-être avant tout – par le monde éducatif. La sensibilisation de la jeunesse à l'esprit de défense, dans une citoyenneté repensée, pilier d'une résilience façonnant la cohésion nationale, tels sont à la fois les éléments de langage du moment, mais aussi les maîtres-mots d'un sursaut attendu que l'on nous dit nécessaire et urgent. ■



© Pétillon généré par ChatGPT

¹¹ Revue nationale stratégique 2025.

COHÉSION-RÉSILIENCE-DÉFENSE

LA GUERRE SELON LES 18-25 ANS

D'après une étude Irsem visant à cerner le rapport que les jeunes entretiennent avec la réalité de la guerre, le pays pourrait apparemment compter sur la résilience de cette génération en cas de conflit.

Selon une étude de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem) de 2024, intitulée « *Les jeunes et la guerre, représentations et dispositions à l'engagement* », menée par la directrice de recherche Anne Muxels^[1], l'un des enseignements les plus marquants est « *le constat de la vitalité des dispositions de la jeunesse française envers l'engagement, y compris l'engagement militaire et l'éventualité d'une mobilisation dans des conflits armés de haute intensité.* ». La chercheuse note même que « *la réalité d'un regain de patriotisme connaît plus ou moins d'intensité selon les segments de la jeunesse, mais elle laisse présager un solide potentiel de résilience et de soutien de la part des jeunes générations en cas de guerre ou de conflit majeur.* »

QUEL ENGAGEMENT EN CAS DE CONFLIT ?

Cette étude menée sur un échantillon représentatif de la jeunesse française âgée



de 18 à 25 ans^[2], vise « à cerner le rapport que les jeunes entretiennent avec la réalité de la guerre », rappelle en introduction l'IRSEM. De plus, elle « évalue, sous l'angle du lien armée-nation, leurs dispositions à l'engagement en cas de conflit majeur impliquant la France, y compris sur son territoire ». Au travers de son étude, l'IRSEM apporte des réponses à questions essentielles :

■ Quelles représentations et connaissances les jeunes ont-ils de la guerre ?

« *La guerre ne revêt pas une réalité unique* », souligne l'IRSEM. Afin de faciliter la réflexion concernant les représentations que les jeunes ont de la guerre, l'enquête

les a invités « à citer spontanément les trois mots qui leur venaient à l'esprit à l'évocation du mot « guerre » ». Sept grandes catégories de réponses se sont dégagées :

- **72%** : les représentations associées aux répercussions et aux conséquences de la guerre, dont 47% font allusion aux pertes humaines et à la mort, « suivies par les notions de destruction et de dévastation, associées aux périls qui adviennent en matière de protection des populations civiles (blessés, famines, violence et brutalités...) et aux conséquences économiques qui s'ensuivent pour la société. »
- **37%** : les notions de peur, de crainte ou encore de tristesse et de chagrin.
- **22%** : la référence aux données concrètes et matérielles relevant de l'armement et des armes nécessairement engagés dans la guerre ; « une vision réaliste associée aux conditions de l'affrontement, au déroulement des hostilités et au combat. »
- **17%** : les considérations géopolitiques et désignent des pays touchés par des conflits actuels.

^[1] Anne Muxel, *Les jeunes et la guerre – Représentations et dispositions à l'engagement*, Étude 116, IRSEM, avril 2024.

^[2] L'institut IPSOS a interrogé 2 301 jeunes âgés de 18-25 ans, entre les 16 juin et 9 juillet 2023.



© stock.adobe.com

Les catastrophes environnementales et le réchauffement climatique représentent respectivement 85% et 39% des menaces majeures qui préoccupent les jeunes, loin devant les conflits armés.

- **17%** : les notions visant à qualifier la guerre et renvoyant à ses définitions (affrontement, bataille, combat, bagarre, conflit...).
- **11%** : des mots renvoyant au monde militaire (soldats, armée, militaire...).
- **10%** : des mots renvoyant au type de conflit (mondial, nucléaire civil....). Par ailleurs, « *en matière de connaissance de la guerre, souligne l'enquête de l'Irsem, nul doute que les films, les séries télévisées et les jeux vidéo sont*

■ **Quelle est la place de la guerre dans les préoccupations des jeunes et dans la façon dont ils envisagent le futur de nos sociétés ?**

Si le risque de guerre n'est pas absent dans les esprits de jeunes Français, il est supplanté par beaucoup d'autres préoccupations : le réchauffement climatique (39%), la baisse du pouvoir d'achat (28%), les inégalités sociales (25%), la situation économique de la France (24%), l'insécurité (22%), le risque de guerre (18%), le chômage (13%), l'immigration (11%) et le terrorisme (11%).

Arrivant en sixième position seulement, le « risque de guerre » est « *donc une préoccupation qui n'est pas majeure dans la population juvénile* », constate l'étude de l'Irsem. Cette préoccupation est en outre « *plus significative pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes (23% contre 12%)* ».

■ **Comment en perçoivent-ils les risques individuels et collectifs ?**

« *Pour les jeunes générations, le risque principal pour les années à venir est*

« Chaque année, ce sont 90 000 jeunes qui se présentent aux tests de recrutement des armées, et un gros quart d'entre eux sera engagé. En 2022, 26 000 jeunes militaires et civils ont été recrutés. »

[Étude Irsem n° 116 - 2024]

CONNAISSANCE DES GUERRES DU PASSÉ

L'étude de l'Irsem a interrogé les jeunes « *sur les vecteurs de leurs connaissances sur ces guerres du passé* ». Les réponses mettent tout d'abord en avant le rôle de l'école (85%), puis celui du cinéma (67%) dont 22% pour lesquels il joue un rôle essentiel.

Les vecteurs de connaissances suivants sont la transmission familiale (64%) dont 24% se classent dans la catégorie « beaucoup », puis viennent Internet et les réseaux sociaux pour 58%, les livres (57%), les émissions de télévision (56%) et les jeux vidéo (38%).

des vecteurs actifs de représentations pouvant être mobilisés par les jeunes, et qu'ils modèlent les mémoires de la guerre. (...) Le visionnage de films et de séries de guerre occupe l'attention régulière de près d'un jeune sur deux (47%), et 13% reconnaissent en regarder très souvent.

On retrouve sur cette pratique un écart entre les jeunes hommes et les jeunes femmes (57% contre 38%). (...)

Leur intérêt se porte aussi, et ce tout particulièrement dans la population masculine, sur les jeux vidéo de tir et de guerre. Un jeune sur deux (51%) déclare y jouer souvent, et si l'on ajoute ceux qui reconnaissent y jouer rarement, ce sont les trois quarts des jeunes (73%) qui jouent sur ce type de support (89% des jeunes hommes). »

moins la guerre qu'une catastrophe environnementale. Plus de huit jeunes sur dix (85%) envisagent cette probabilité, parmi lesquels 44% jugent ce risque élevé. »

Les risques d'un crack économique et financier (81%) « prévaut aussi sur le risque de guerre », de même que le risque d'une nouvelle pandémie (63%).

Néanmoins, « 60% des jeunes se rallient à l'idée qu'il pourrait y avoir une guerre civile, 58% une guerre mondiale, 52% une guerre nucléaire et même près d'un jeune sur deux (47%) une guerre sur le sol français. »

Selon l'Irsem, « ces chiffres sont révélateurs du degré de conscientisation relativement élevé dans les jeunes générations de la possibilité que des événements graves puissent bouleverser la vie des sociétés et leurs propres conditions

d'existence dans les années à venir. S'ils n'y sont pas nécessairement préparés, ils envisagent néanmoins leur probabilité. »

■ Seraient-ils prêts à s'engager ?

Lorsque la question leur est posée, une large majorité des jeunes interrogés (56%) se considèrent déjà comme « engagée ». Toutefois, cette affirmation « se traduit par des pratiques d'engagement et de participation à la vie collective dont les expressions n'ont pas toutes la même intensité », indique l'Irsem.

Cet engagement s'élève en effet à 67% par la signature de pétitions, 54% l'acte philanthropique, 48% le bénévolat associatif, 38% des investissements participatifs (Crowdfunding) et 29% l'engagement militant.

Les chiffres renvoyés à la question de l'engagement militaire sont bien différents : 56% des jeunes indiquent « pouvoir éventuellement envisager une carrière dans les armées » (69% chez les garçons et 43% chez les filles), dont 30% de garçons et 14% de filles « se disent sûrs de leur choix ».

À noter que selon l'Irsem, les jeunes qui se montrent disposés à un engagement militaire sont plus nombreux parmi les sympathisants de droite (69%) et ceux se définissant ni à gauche ni à droite (64%) que chez ceux se disant à gauche (40%). Quant à la réserve, elle retient l'attention de 47% des jeunes (59% chez les garçons, 35% chez les filles). Enfin, « d'autres engagements moins exigeants impliquant, sinon une disposition patriotique, en tout cas un élan civique, signale l'Irsem, ont une certaine attractivité pour les jeunes ». C'est ainsi que le service civique est plébiscité (64%), suivi par le SNU (51%).

• Comment et dans quelles limites ?

Le degré d'acceptabilité des jeunes à s'impliquer en cas de guerre ou de conflit majeur « varie selon les différentes situations et circonstances qui leur sont proposées et dépend des conséquences que certaines actions pourraient avoir sur leur intégrité non seulement physique, mais aussi morale. »

Ainsi, « le registre d'action le plus consen-

suel et le plus accessible pour eux est celui de l'aide apportée aux populations civiles. » Ils sont en effet 74% à accepter « en cas de guerre dans le pays de cacher des populations menacées et de s'engager dans une ONG ou une association humanitaire pour aider la population civile. » L'implication militaire vient ensuite avec 60% des jeunes affirmant qu'ils pourraient « entrer dans la clandestinité pour combattre l'ennemi », 57% admettant qu'ils seraient capables de « tuer l'ennemi » et, enfin, 54% qui seraient disposés à « s'engager dans l'armée pour combattre l'ennemi. »

DONNER LES MOYENS DE FAIRE LA GUERRE

En conclusion, pour l'Irsem, « ces chiffres vérifient la consistance du lien armée-nation qui, bien qu'affaibli, n'a pas disparu. » Assurément optimiste, l'Institut prédit même « qu'en cas de conflit majeur, le pays pourra compter sur la résilience des jeunes générations. » Il en veut pour preuve que « leur disposition

« 52% des jeunes déclarent s'intéresser aux questions militaires, et seuls 15% affirment s'y intéresser beaucoup, les jeunes hommes davantage que les jeunes femmes (21% contre 10%). »

[Étude Irsem n° 116 - 2024]



© stock.adobe.com

Pour 72% des jeunes, la guerre est associée à ses répercussions : pertes humaines, destruction et de dévastation...

et leur disponibilité à un engagement dans les armées en cas de guerre en France concernent une large majorité des jeunes interrogés (57%) » d'une part, et que 63% d'entre eux « seraient même prêts à se battre en tant que civils, sans être militaires, si leur pays était attaqué » d'autre part.

Enfin, l'Irsem pointe que pour les jeunes, « l'idée que la guerre peut ne pas être la seule affaire des militaires ». En effet, si 58% des jeunes interrogés (60% chez les garçons, 55% chez les filles) se rallient « à l'idée que la guerre doit être faite seulement par les militaires », ils sont aussi 42% d'entre eux (45% chez les filles, 40% chez les garçons) à considérer que « la guerre doit être faite par chaque citoyen si on lui en donne les moyens. » ■

COHÉSION-RÉSILIENCE-DÉFENSE

DEVENIR CITOYEN ET RÉSILIENT

Au mois de juillet paraissait la Revue nationale stratégique 2025 qui présente « les axes de la défense française à horizon 2030 ».

Nous nous sommes particulièrement intéressés aux aspects en lien avec la jeunesse et la réserve, placés au cœur de la cohésion nationale.

Afin de se préparer aux assauts des féroces soldats – lesquels selon les plus hautes autorités responsables de notre Nation viendront bientôt nous rendre à l'antique esclavage – l'heure est venue

« d'assurer le réarmement moral de la Nation en faisant des citoyens des acteurs de la cohésion et de la résilience », nous prévient la Revue nationale stratégique 2025 (RNS). Publiée en juillet dernier, celle-ci dresse à cet effet quatre

grands défis et onze objectifs à atteindre à l'horizon 2030.

Ainsi, pour que de vils despotes ne deviennent pas les maîtres de nos destinées, « tous les citoyens doivent pouvoir devenir acteurs de la cohésion nationale et de la résilience pour se protéger eux-mêmes, leurs proches et ainsi permettre une meilleure préparation de l'ensemble du pays. »

ACCULTURER LES JEUNES AUX ENJEUX DE DÉFENSE

La RNS 2025 considère notamment que « l'engagement, sous toutes ses formes au sein des armées ou d'un dispositif de mobilisation civile, doit être ancré dans le parcours citoyen de chacun et valorisé au quotidien. »

Cet engagement « passera notamment par une évolution de la journée défense et citoyenneté ». Il se traduira ensuite « par l'adaptation des dispositifs adressés aux jeunes (classes et lycées engagés, escadrilles air jeunesse, cadets de la sécurité

UNE GARDE NATIONALE RÉNOVÉE ET ÉLARGIE

La RNS 2025 nous apprend que « les différents dispositifs de réserves et de volontariat seront opérationnalisés et harmonisés dans le cadre d'une Garde nationale rénovée et élargie à l'ensemble des dispositifs reposant sur une structuration clarifiée de l'offre d'engagement. »

Selon la RNS, « les dispositifs doivent avoir comme vocation :

- de garantir l'accroissement des réserves pour appuyer les unités d'active pour des missions militaires, en France ou à l'étranger ;
- d'appuyer les forces de sécurité intérieure sur le territoire national ;
- de fournir localement un soutien logistique et opérationnel aux acteurs de la gestion de crise ;
- de renforcer les chaînes de production et de maintien en condition opérationnelle de la BITD ainsi que les industriels étatiques au travers de la réserve industrielle de défense ;
- d'assurer la continuité des activités d'importance vitale (actuel service de sécurité nationale), le fonctionnement des collectivités territoriales et de l'économie en soutien d'un engagement majeur. »



© DR

« *En cas de crise majeure, l'appel massif aux volontaires et bénévoles sera maîtrisé, orienté et coordonné avec les services de l'État, des collectivités territoriales, et les associations locales, dans le cadre d'une Garde nationale rénovée et élargie.* »

[Revue nationale stratégique 2025]

civile, service civique, etc.), pour répondre au besoin de structurer un continuum de l'engagement tout au long de la vie et de

faire émerger une culture de la résilience dès le plus jeune âge. » Selon la RNS 2025, pour affronter les cohortes

étrangères, il sera nécessaire d'accueillir « près de dix millions de jeunes de 13 à 25 ans aux enjeux de défense et de sécurité nationale, notamment aux manœuvres hybrides et manipulations de l'information. »

Face à cet enjeu, la RNS invite à la formation et à la mobilisation des relais vers la jeunesse, à savoir le personnel de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, les milieux sportifs et associatifs.

LA COHÉSION NATIONALE SELON LE CEMA

En juin 2025, le général d'armée Thierry Burkhard (qui était encore chef d'État-major des armées à cette date), répondait à la question du député Christophe Blanchet concernant la cohésion nationale.

Pour le général Thierry Burkhard, « *la cohésion nationale, essentielle, ne relève pas du seul domaine de responsabilité des armées, qui y contribuent naturellement. Dans ce domaine, nous progressons sur deux axes : la jeunesse et les réservistes.* »

S'agissant de la jeunesse, il existe les stages de 3^e, de 2^{nde}, les classes de défense et de sécurité. Nous travaillons de concert avec l'Éducation nationale (...). De fait, cela fonctionne très bien. De nombreux professeurs sont très volontaristes.

Nous devons probablement augmenter notre surface de contact auprès de Français, dont 75 % ne verront jamais de militaires ni leur parleront, faute d'occasions de les rencontrer. Nous considérons que le meilleur moyen de venir à leur rencontre passe justement par l'Éducation nationale.

Le lien est naturellement plus facile dans des villes de garnison, où certains régiments à forte identité sont très actifs. Mais l'immense majorité des professeurs exercent dans des villes sans garnison. Il s'agirait donc, lors de la formation initiale des jeunes professeurs, de leur faire prendre connaissance d'un site existant, sur lequel ils peuvent aller chercher des ressources pour leurs cours, pour faire intervenir un militaire dans les classes, faciliter et provoquer l'engouement pour l'enseignement de Défense.

Il ne faut pas uniformiser ce travail, chaque armée doit pouvoir intervenir selon ses propres modalités. Par exemple, l'armée de l'air et de l'espace a mis en place les escadrilles Air Jeunesse, qui fonctionnent très bien ; la marine travaille à partir de ses flottilles côtières ; l'armée de terre œuvre pour établir des bataillons régionaux. Par ailleurs, la réserve est effectivement identifiée dans la programmation militaire et le ministre des Armées en a fait une priorité en affichant un objectif ambitieux de doublement des effectifs, qui permettra de donner véritablement de l'épaisseur. De fait, si nous n'utilisions pas des réservistes, nous perdriions une grande part de cohésion nationale. »

* Audition du général d'armée Thierry Burkhard (CEMA) à l'Assemblée nationale : « *Bilan et perspectives d'adaptation du format des armées au regard de l'évolution de l'état de la menace* », 25 juin 2025.



© DR

UNE MOBILISATION CITOYENNE REPENSÉE

Au chapitre de la mobilisation nationale, la Revue nationale stratégique (RNS) 2025 met donc en avant une « *une mobilisation citoyenne repensée* » :

■ **La Journée défense et citoyenneté** ^[1] est « *en cours de transformation* » rappelle la RNS 2025. Par ailleurs, une interface numérique devrait permettre « *de mieux guider et orienter les jeunes en fonction de leurs compétences et de leur souhait d'engagement vers trois viviers* » :



• **la réserve de sécurité nationale** dont le but est « *de renforcer les missions régaliennes, comprenant l'ensemble des réserves militaires, de la gendarmerie, des forces de sécurité intérieures, de l'administration pénitentiaire, des douanes et de la santé.* »

^[1] Lire notre article consacré à la JDC nouvelle génération en p.6-7.



Soldats du 24^e RI, régiment de réserve de l'armée de terre, lors de l'exercice *Vulcain*, réalisé dans l'Allier du 30 octobre au 3 novembre 2023.

• **le service de sécurité nationale** qui « vise à la continuité de l'activité des opérateurs d'importance vitale et la continuité économique des acteurs de la base industrielle de défense et de sécurité. »

• **le vivier des bénévoles et des volontaires** qui « regroupe toutes les autres formes d'engagement au sein des diverses institutions ou associations susceptibles d'intervenir dans la continuité de la vie de la Nation (sapeurs-pompiers volontaires, volontaires agence régionale de santé –

moyens pour recruter efficacement les volontaires développés (échéance 2026), en s'appuyant plus particulièrement sur l'échelon départemental. » Cela implique, selon la RNS, que « d'éventuelles adaptations juridiques seront proposées pour lever les verrous identifiés au recrutement des réservistes et bénévoles. »

■ **Améliorer l'information** : la RNS prévoit qu'un « système d'information permettant la gestion coordonnée de ces dispositifs de

de formations et d'entraînements dédiés, permettront une intégration accélérée des forces de réserves avec celles d'active. » Cette montée en puissance « sera accompagnée d'un renforcement de la dotation en équipements », affirme la RNS 2025. Celle-ci prédit aussi que « les réservistes seront dès lors prioritairement employés sur des missions de sécurité et de protection du sanctuaire national, en renfort des services de soutien ou au sein des forces projetées en opération extérieure. »

■ **La réserve industrielle de défense** : « dès 2026, la DGA, en coordination avec les principaux industriels de la BITD, aura finalisé les travaux nécessaires à la constitution de la réserve industrielle de défense, en cohérence avec les travaux sur sa réserve opérationnelle. »

■ **La réserve diplomatique citoyenne** sera créée dès cette année, pilotée par l'Académie diplomatique et consulaire (ADC) « dont la montée en puissance au service d'un rôle renforcé de formation sera encouragée ».

■ **En outre-mer, le service militaire adapté (SMA)** disposera d'ici à 2030 « d'un

« La perspective du temps de guerre implique d'anticiper des changements d'échelle majeurs et de préparer les réserves qui permettront aux armées de disposer des effectifs en nombre et en qualité pour faire face à un affrontement de haute intensité dans la durée. »

[Revue nationale stratégique 2025]

ARS, missions de services civiques, associations diverses. »

■ **La capacité de mobilisation** citoyenne sera « renforcée notamment à l'échelon local », signale la RNS 2025. De même, « dans le cadre d'une Garde nationale rénovée et élargie à l'ensemble des dispositifs, la réserve de sécurité nationale et le service de sécurité nationale seront davantage opérationnalisés dès 2025. »

La RNS précise que « les dispositifs de réserves, de volontariat et de bénévolat seront aussi fiabilisés et harmonisés et les

réserves et de volontariat sera développé et une étude sera conduite d'ici fin 2026 sur les modalités de renforcement de l'incitation à l'engagement. » En outre, « un guide de l'ensemble des réserves et outils de bénévolat sera également établi et largement diffusé pour orienter les volontaires vers les dispositifs les plus adaptés. »

■ **La poursuite de la montée en puissance** dès 2026 « des effectifs de la réserve opérationnelle et du nombre de jours d'activité pour les armées et les forces de sécurité intérieure, ainsi que la mise en place

projet éducatif modernisé, et consolide-
ra son rôle de facilitateur et d'interface entre la jeunesse et l'environnement socio-économique des territoires. Ses effectifs seront accrus et l'offre de formation recentrée. Il fournira une capacité renforcée de réponse aux crises dans les missions de sécurité civile, en appui des armées et des forces de sécurité intérieure : au-delà de sa dimension formative, le SMA agit en élément moteur du rayonnement et de la résilience des outre-mer. » ■

Sources : Revue nationale stratégique 2025

COHÉSION-RÉSILIENCE-DÉFENSE

L'ESPRIT DE DÉFENSE

**Comment sensibiliser la jeune génération à l'esprit de défense ?
Comment organiser et améliorer l'arsenal des dispositifs existants ?
Une mission flash de l'Assemblée nationale s'est penchée sur ces sujets.**

La Commission de la défense nationale et des forces armées avait confié aux députés Frédéric Boccaletti et Alexandra Martin une mission d'information sur le thème de « *la sensibilisation de la jeunesse à l'esprit de défense* ». Les conclusions de ces travaux ont été publiées en avril dernier¹¹¹.

Après un long état des lieux, les deux élus ont dévoilé leurs convictions et leurs propositions.

Ils ont notamment relevé « *l'insuffisance des dispositifs actuels de diffusion de l'esprit de défense au regard des menaces auxquelles notre pays est exposé* ». Les rapporteurs indiquent que si ces menaces « sont, pour l'essentiel extérieures à notre pays, en particulier la menace russe, mais même pour cette dernière, la réponse ne peut être seulement militaire et reposer uniquement sur les armées. »

En effet, selon eux, « *c'est sur la population de notre pays et, en particulier, sa jeunesse, que reposent sa défense et sa sécurité* » et c'est la raison pour laquelle



Assemblée nationale

Les députés Frédéric Boccaletti et Alexandra Martin, rapporteurs de la mission d'information sur le thème de « *la sensibilisation de la jeunesse à l'esprit de défense* ».

la cohésion nationale est « *le ciment qui permet à un pays de tenir* ». Les deux élus affirment que ce constat est « *encore plus vrai pour le changement climatique, menace globale qui affectera l'ensemble de la population française et dont les conséquences (sécheresse, inondations, incendies, voire nouvelles pandémies...) mettront à rude épreuve la résilience de notre nation*. Dès lors, diffuser l'esprit de défense, c'est bien, répondent les deux députés mais il est nécessaire d'aller au-delà, vers une véritable volonté de défense partagée par l'ensemble de la population de notre pays. Nous en sommes loin », constatent Frédéric Boccaletti et Alexandra Martin !

MIEUX FORMER LES ENSEIGNANTS

© Ce constat dressé, les deux députés relèvent néanmoins que « *des progrès ont été faits, en particulier dans le cadre scolaire* », avec la nouvelle Journée Défense et Citoyenneté (JDC), la réforme de l'enseignement moral et civique (EMC), la multiplication des classes défense et sécurité globale (CDSG), sans oublier l'augmentation du nombre de stages proposés aux élèves de 2^{nde}. Néanmoins poursuivent les deux élus, « *la réalité n'en reste pas moins que (...) seule une infime minorité de collégiens et de lycéens ont, aujourd'hui, la chance de bénéficier de professeurs motivés, impliqués dans les questions de défense et de sécurité nationale, portant une CDSG ou orientant l'EMC vers celles-ci, ou de faire un stage au sein du MINARM.* »

¹¹¹ « *La sensibilisation de la jeunesse à l'esprit de défense* », rapport d'information n° 1268 présenté par les députés Frédéric Boccaletti et Alexandra Martin, Assemblée nationale, avril 2025.



© Minarm

Les deux rapporteurs de la mission flash proposent, pour plus d'efficacité, d'associer directement les établissements scolaires à l'organisation d'un moment dédié à la mémoire.

« Dans les armées, les dispositifs qui ont fait leurs preuves, telles que les préparations ou périodes militaires, se heurtent aux contraintes opérationnelles des armées, lesquelles ne peuvent dégager plus de ressources pour les PM, sauf à la marge. »

[Rapport d'information n° 1268 - Assemblée nationale, avril 2025]

Pour les députés, si « l'administration centrale de l'Éducation nationale est convaincue de l'importance des enjeux de défense », il reste cependant « un travail considérable à faire, en particulier au niveau de la formation des enseignants, laquelle est justement l'un des axes d'effort définis par le CEMA. »

DÉFINIR LES MENACES ET LES FINALITÉS

Frédéric Boccaletti et Alexandra Martin relèvent également un autre point important, « la nécessité d'un consensus sur la menace, des dispositifs aux finalités claires et une cohérence d'ensemble de ces derniers ». Pour eux, « la question de

la finalité apparaît en effet absolument essentielle en ce qu'elle conditionne à la fois l'efficacité des dispositifs et leur acceptabilité par la jeunesse et, au-delà, par la population française tout entière. » Les deux députés illustrent leurs judicieuses remarques par un constat : « c'est bien la multitude et le flou des objectifs de nombre de ces dispositifs, tels que le SNU, la JDC ou l'EMC, qui ont pour conséquence qu'aucun d'entre eux ne soit finalement atteint, tout en affaiblissant considérablement l'intérêt des jeunes et le soutien que leur porte la population. Il faut donc que la finalité des différents dispositifs soit clairement établie, poursuivent les deux élus, ce qui est évidem-

ment le cas pour les dispositifs militaires et la JDC nouvelle formule, mais pas forcément pour les autres et, en particulier, pour l'EMC. »

RENDRE LES DISPOSITIFS CLAIRS ET COHÉRENTS

Notre pays a donc besoin « d'une jeunesse au fait des enjeux de défense et de sécurité pour renforcer la résilience du pays et fournir aux armées les ressources dont elles auront besoin pour accomplir leur mission dans un contexte stratégique de plus en plus dégradé », poursuivent Frédéric Boccaletti et Alexandra Martin. « Dès lors, la finalité des dispositifs à destination de la jeunesse apparaît évidente :

Service militaire : « Les armées n'ont plus, aujourd'hui, le personnel nécessaire pour encadrer plusieurs centaines de milliers de jeunes, masse encore accrue par le fait que les jeunes filles seraient, désormais, concernées elles aussi. »

[Rapport d'information n° 1268 - Assemblée nationale, avril 2025]

renforcer l'esprit et la volonté de défense et favoriser le recrutement des futurs militaires, ceux-ci contribuant par eux-mêmes

à la cohésion nationale. » À cela, il convient de « donner une finalité claire à l'ensemble des dispositifs », martèlent les deux élus, ce

qui « permettrait également leur mise en cohérence, laquelle fait aujourd'hui défaut, et renforcerait leur efficacité. »

SÉBASTIEN LECORNU : « L'URGENCE EST LA RÉSERVE »

Extrait de l'audition à l'Assemblée nationale de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées (avril 2025)* :

Question de Frédéric Boccaletti, député : « Ma collègue Alexandra Martin et moi-même nous félicitons, en présentant les conclusions de la mission flash sur la sensibilisation de la jeunesse à l'esprit de défense, que le gouvernement considère l'engagement de la jeunesse et le développement de l'esprit de défense comme des enjeux majeurs.

*Nous proposons d'instaurer un service national repensé**. Il concernerait tous les jeunes, prendrait la forme, au choix, d'un service militaire volontaire soumis à la sélection par nos armées ou d'un service civil tout aussi essentiel au développement de l'esprit de corps, du sentiment d'appartenance, de l'implication dans la vie publique et au recrutement dans les métiers de la sécurité civile. Que pensez-vous de cette proposition ? Ce service à la nation devrait-il être ou ne pas être une obligation ?*

Sébastien Lecornu, ministre des Armées : « En matière de service militaire volontaire, l'urgence est la réserve : le nombre de jours d'entraînement doit augmenter, l'équipement être renforcé – trop de réservistes doivent emprunter les équipements d'un soldat d'active. Une réserve professionnalisée suppose des jours d'entraînement annuels suffisant pour parvenir au niveau de qualification nécessaire. De plus, si l'on augmente le nombre de réservistes, il faut aussi augmenter le nombre de médecins. Aurions-nous un euro supplémentaire à consacrer au service national que je l'affecterais aux différentes réserves – sécurité civile, gendarmerie... – puisque l'évolution du format d'armée tend vers une réserve en partie professionnalisée.

J'ai évoqué la difficile gestion des crises concomitantes : être en mesure d'armer une base aérienne projetée avec des réservistes suffisamment entraînés pour accueillir des avions de chasse ou de transport, c'est une réforme en soi. C'est pour moi la priorité absolue.

Votre rapport, comme les contributions de votre commission, donne un aperçu du champ du possible et permet de trier les bonnes idées et d'analyser ce qui peut être fait en fonction des moyens. Nous l'étudierons de près. »

* Audition à l'Assemblée nationale de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, pour un point sur le contexte international stratégique et les perspectives de l'actualisation de la Revue nationale stratégique 2022 (9 avril 2025).

** Dans la version audio de l'audition, le député Boccaletti parle d'un « service à la Nation ». »

UN PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Dans cet objectif, les députés proposent « un parcours de citoyenneté à la culture de défense renforcée, commençant au collège ». Ainsi, « tout au long de la scolarité, la «militarité» serait renforcée, débouchant sur un service civil éventuellement obligatoire et un service militaire sélectif, basé sur le volontariat. » Ce parcours comporterait cinq composantes :

■ **Un cours à part entière** (Culture Citoyenne et Défense), ciblé sur l'apprentissage de la citoyenneté, de l'engagement et de la défense. Pour les deux élus, ce cours doit se différencier des cours d'EMC aux allures de « cours «fourre-tout» faits par des enseignants parfois réticents, mais surtout largement indifférents et/ou mal formés aux enjeux de défense et de sécurité nationale. »

■ **Des sections d'excellence** «Défense et sécurité nationale» qui consistent à généraliser les classes de défense et de sécurité globale (CDSG) qui « sont de l'avis général, un succès ».

■ **Un recensement obligatoire des compétences** des jeunes, s'inscrivant dans la durée. Prenant deux exemples, les rapporteurs illustrent leur proposition. Dans l'hypothèse où notre pays ferait l'objet d'une cyberattaque massive, paralysant le fonctionnement de l'État, ce dernier serait dans l'incapacité de décréter la mobilisation de nombreux informaticiens, « ne sachant pas de combien d'informaticiens la France dispose, où ils sont



Les deux rapporteurs de la mission flash proposent de généraliser les classes de défense et de sécurité globale (CDSG) qui seraient renommées Sections d'excellence "Défense et sécurité nationale".

quelles] il reviendrait de définir chaque année le nombre d'appelés dont elles auraient besoin et de donner à ce service militaire la forme et la durée qu'elles souhaitent. »

■ **Les cérémonies nationales** : pour les deux députés, « il serait plus efficace d'associer directement les établissements scolaires à l'organisation d'un moment dédié à la mémoire, s'en remettant à l'échelon local pour l'organisation de cette journée patriotique. » En outre, il leur semble important « d'associer les parents à la cérémonie, qui pourrait aussi avoir lieu dans l'établissement scolaire. »

UN SERVICE À LA NATION GÉNÉRALISÉ

S'agissant du service militaire, et après avoir dressé les impossibilités financières, structurelles, immobilières, etc., sans oublier la carence de personnel d'encadrement rendant impossible la restauration d'un service militaire obligatoire, les dépu-

reçoit un formulaire d'enrôlement auquel ils ont l'obligation de répondre dans un délai de deux semaines, sous peine d'amende.

Sur la base de ce questionnaire, 28 000 jeunes environ sont convoqués à des tests d'évaluation (tests psychologiques, bilan de santé, test de vision, test auditif, test de force, vélo d'essai, entretien avec un psychologue) conclus par un entretien d'enrôlement.

Enfin, les 8 000 jeunes sélectionnés selon cette procédure en 2024 sont orientés vers l'instruction militaire la plus adaptée, pour une durée de neuf à quinze mois. Le fait de refuser de servir est puni d'une amende et d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an (quatre ans en cas d'état d'urgence). »

Les deux élus soulignent qu'à ce jour, « il n'a pas été nécessaire d'imposer à un jeune de faire son service militaire contre son gré, l'ensemble des besoins des armées ayant été couverts par des volontaires. »

Enfin, les rapporteurs précisent toutefois

« La formation des enseignants, de l'avis général, est insuffisante sur les sujets de défense. Plusieurs idées sont avancées dans le rapport, impliquant la mise à disposition de ressources par le ministère des Armées, en particulier la DMCA. »

[Rapport d'information n° 1268 - Assemblée nationale, avril 2025]

situés et comment les contacter ». Autre exemple, « la capacité à parler une langue très rare, compétence qui pourrait se révéler essentielle en cas de menace immédiate d'attaque terroriste. »

Là encore, « ne sachant pas qui parle quoi dans le pays, comment l'État pourrait-il trouver la ressource nécessaire », font remarquer les députés.

■ **À leur majorité**, « il serait laissé le choix aux jeunes Français d'effectuer un service militaire ou, à défaut, un service civil », proposent les députés qui disent s'inspirer librement du service militaire suédois.

« Ce service militaire sélectif reposera sur les besoins exprimés par nos armées [aux-

tés Frédéric Boccaletti et Alexandra Martin suggèrent en conclusion de « s'inspirer librement du modèle suédois »²². Il s'agirait d'un service à la Nation généralisé comprenant un volet militaire volontaire, soumis à sélection, et un volet civil le cas échéant obligatoire.

Pour illustrer leur recommandation, les deux députés détaillent le fonctionnement du «modèle suédois» : « l'évaluation des candidats, l'enrôlement et la formation de base des conscrits relèvent de la compétence de l'Agence de conscription et d'évaluation de la défense, qui tient à jour le registre des citoyens mobilisables en temps de guerre. L'ensemble d'une classe d'âge – soit environ 100 000 jeunes –

qu'il y aurait « une différence majeure avec le modèle suédois, à savoir que ce service militaire à la française serait volontaire, constituant ainsi un nouveau dispositif à destination de la jeunesse. »

Précision qui a toute son importance au regard du commentaire tout à fait à propos du général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre, directeur du service national et de la jeunesse, auditionné par les deux députés : « l'approche obligatoire n'est possible que si l'ennemi est clairement identifié et la menace grave contre les intérêts nationaux, faisant consensus au sein de la population. »

Et les deux députés de rappeler : « ce n'est pas le cas aujourd'hui ». ■

²² Supprimé en 2010, le service militaire a été rétabli en 2017 sous une forme sélective.

COHÉSION-RÉSILIENCE-DÉFENSE

DES COMPÉTENCES À MOBILISER

Une étude produite par la Commission Armées-Jeunesse met en avant des recommandations afin de préparer les jeunes à jouer un rôle en cas de crise majeure. Elles visent à mieux cerner les compétences de la jeunesse et à lui apprendre à les mobiliser.

Dans un contexte géopolitique « *instable et marqué par la réémergence de menaces conventionnelles couplées à de nouveaux types de conflits* », nous explique la Commission Armées-Jeunesse (CAJ)¹¹, « *la préparation de la jeunesse à faire face à des crises majeures ou à un conflit de haute intensité constitue un enjeu stratégique pour la résilience nationale*. »

La CAJ rappelle que « *les crises sont soudaines et viennent déstabiliser l'ensemble des strates de la société* ». Bien entendu, « *au paroxysme de cette déstabilisation : la guerre* », poursuit la CAJ. Aussi, afin de rétablir le fonctionnement de la société, « *les organisations ont besoin de ressources humaines en masse et/ou ayant des compétences particulières*. » Et la CAJ pense en particulier à la jeunesse, mais « *cela implique de la préparer en lui donnant les compétences adéquates, mais également l'inciter à les mobiliser le cas échéant*. »

SEPT RECOMMANDATIONS

Dans cette perspective, le groupe de travail GT Paris 1 – composé notamment de représentants de l'UNOR – s'est attaché à étudier le sujet suivant : « *Préparer la jeunesse à jouer un rôle en cas de crise ou de Guerre* ». Les travaux ont permis de mettre en avant sept recommandations, réparties suivant trois piliers. ■

¹¹ Rapport du groupe de travail GT Paris 1 de la Commission Armées-Jeunesse sur le thème « *Préparer la jeunesse à jouer un rôle en cas de crise ou de guerre* » (cycle 2024-2025).

PILIER 1

FOURNIR DES COMPÉTENCES AU PLUS GRAND NOMBRE

Le ministère des Armées se positionnant comme pilote de nouveaux dispositifs :

■ Introduction dans les établissements du Minarm d'une Unité d'Enseignement (UE) Résilience « *pour fournir à la jeunesse les compétences utiles à mettre en œuvre en cas de crises ou de guerre* » et lui donner « *les moyens d'être acteur*. »

Cette UE permettrait de « *sensibiliser les jeunes à toutes les formes de conflit et comment s'y préparer ; de former des ambassadeurs auprès du reste de la jeunesse ; de rationaliser les efforts et mettre en cohérence les dispositifs existants ; d'identifier un vivier de jeunes dont le niveau de compétence aura été mesuré*. »

■ Semaine résilience comprenant des exercices dans les établissements du ministère des Armées : « *un programme pédagogique immersif, organisé chaque année dans les établissements sous tutelle du ministère des Armées (for-*

mations civiles), centré sur la sensibilisation, la formation et la mise en situation des jeunes face à des scénarios de guerre et de crise (pénurie, cyberattaque, raid aérien, désinformation, etc.).

Cette formation a trois objectifs : acquérir de nouvelles compétences ; réduire l'état de sidération en cas de crise ou de guerre par la mise en situation ; mettre en œuvre les enseignements de l'UE Résilience. » ■

PILIER 2

CIBLER LES COMPÉTENCES ET LES MOBILISER

- Mettre en place, animer et intégrer des communautés sur des sujets techniques stratégiques (IA, robotique, drones, cyber, makers, etc.) « en apportant les spécificités du secteur de la défense et avec une stratégie nationale par thématique. Le but de cette démarche est de : identifier des viviers de jeunes mobilisables en cas de crise ou de guerre ; rationnaliser, coordonner et développer les efforts déjà mis en œuvre ; recruter des jeunes ayant des compétences rares (militaires d'active, réservistes, civils de la défense) ». ■
- Accompagner la mise en place d'une « réserve dite "de compétences" pouvant être mobilisée en temps de crise ou de guerre pour répondre à des besoins spécifiques de la base industrielle et technologique de défense (BITD) et des secteurs vitaux. »

En complément, « nous proposons la création de viviers de jeunes étudiants et professionnels ayant des compétences utiles à l'industrie de défense. Il ne s'agit donc pas d'une réserve au sens du code de la défense, mais d'un moyen de : détecter des jeunes ayant des compétences utiles à la défense ; de sensibiliser des jeunes aux enjeux de l'industrie de défense et faciliter le recrutement ; de suivre et potentiellement former ces jeunes ; de mobiliser ces jeunes en cas de crise ou de guerre. » ■



PILIER 3

INTÉGRATION DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

- Réalisation d'un guide français « visant à favoriser l'autonomie de la population, la sécurisation des individus et le passage à l'action. Ce guide serait créé sous deux formats : un guide imprimé et distribué à l'ensemble des jeunes lors de la JDC ; un guide numérique adaptatif sur critères socio-professionnels et géographiques et disponible sur Défense+. Ce format permettra d'adapter le guide au niveau de lecture de l'individu, de lui proposer une offre d'engagement adaptée à ses compétences, ainsi que les dispositifs de gestion de crise locaux (numéros d'urgence, associations locales, etc.). »
- Création d'un flux d'information sécurisé et localisé, « un canal numérique sécurisé et intégré à Défense+ pour permettre aux citoyens, en particulier les jeunes, de recevoir des alertes, de se coordonner et de favoriser le passage à l'action en période de crise par la proposition de missions à la population. »
- Signalement d'événements d'intérêt pour la sécurité et la défense nationale. « L'ambition de cette recommandation est double : créer un canal permettant, en temps de paix, de signaler des événements lors de crises (climatique, technologique, etc.) pour mieux coordonner les actions de l'État à différents niveaux ; transformer les usages pour que chaque citoyen, en particulier les jeunes, puisse réaliser des actions de renseignement en cas de guerre. Sur ce modèle, en Ukraine, le chatbot Telegram "eVorog" permet le signalement de toute information d'intérêt militaire (matériels ou mouvement de troupes russes) par les citoyens. » ■

SÉBASTIEN LECORNU, MINISTRE DES ARMÉES*

CRÉDITS DE LA RÉSERVE : « UN PROBLÈME DE GOUVERNANCE »

Les auditions du ministre des Armées, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, on souvent le mérite de la franchise. Sélection de quelques propos tenus en 2025 au sujet de la réserve.

Tout au long de l'année, le ministre des Armées est régulièrement auditionné par les deux Chambres. De façon récurrente, les sujets liés à la réserve militaire sont abordés par les élus.

On retiendra notamment trois annonces de Sébastien Lecornu cette année, directement en lien avec le renouveau de la réserve à l'horizon 2030/2035.

C'est tout d'abord la suppression annoncée du Conseil supérieur de la réserve militaire (CRSM) qui pourtant devait être réactivé à la suite de sa mise en sommeil depuis 2021. Dans son audition à l'Assemblée nationale du 3 mai 2023^[1], le GCA (2S) Delion, pilote du groupe de travail «Réserve militaire» avait ainsi affirmé : « Nous allons «réhabiliter» une instance, le Conseil supérieur de la réserve militaire, dont nous allons

vraisemblablement toiletter les statuts. »^[2] C'est ensuite l'aveu d'un «problème d'organisation» pour employer les milliers de nouveaux volontaires ayant souscrit un ESR en 2025.

C'est enfin les difficultés à établir des liens de partenariat avec les petites entreprises comme cela existe avec les grands groupes. ■



^[1] Audition du 3 mai 2023, par la Commission de la défense nationale et des forces armées, de M. le général de division Louis-Mathieu Gaspari, secrétaire général de la Garde nationale et de M. le général de corps d'armée (2S) Michel Delion, pilote du groupe de travail "Réserve militaire", sur le projet de loi de programmation militaire pour les années 2024 à 2030.

^[2] Par arrêté du ministre des Armées en date du 17 août 2023, avaient été nommés membres du CSRM en tant que représentants de l'UNOR : le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto, alors président de l'UNOR, et le pharmacien principal (R) Marie-Pierre Antoine, membre du bureau de l'UNOR.

* Sébastien Lecornu a été nommé Premier ministre le 9 septembre 2025.



Sébastien Lecornu, ministre des Armées.

ASSEMBLÉE NATIONALE – 9 AVRIL 2025*

RÉSERVE ET ENTREPRISE : UN SUJET DE DIALOGUE SOCIAL

Mme Murielle Lepvraud, députée :

« Alors que commence l'examen du projet de loi de simplification de la vie

économique, que pensez-vous de la proposition de suppression du Conseil supérieur de la réserve militaire ? »

M. Sébastien Lecornu, ministre : « Il y a quelques redondances entre le Conseil supérieur de la réserve militaire (CRSM) et le Conseil consultatif de la Garde nationale (CCGN).

Le CSRM paraît pouvoir être supprimé dans le cadre de projet de loi de simplification, le CCGN, qui traite de l'ensemble des sujets de réserves, étant maintenu. »

M. Thibaut Monnier, député : « Le plan Réserve 2035 fixe pour objectif le ratio d'un réserviste opérationnel pour deux militaires d'active. Il faut donc recruter et fidéliser 105 000 réservistes alors qu'ils ne sont que 44 000 en ce moment, ce qui rend cruciale la relation des armées avec les employeurs.

Ceux qui veulent instaurer des dispositions plus favorables que les dispositions légales pour les réservistes de leur effectif sont invités à signer une convention de partenariat avec le ministère des Armées, aux termes de laquelle les salariés réservistes bénéficient d'une autorisation d'absence de dix jours par année civile et les employeurs privés de certains avantages. Pourtant, 1100 contrats seulement ont été signés depuis le lancement de ce dispositif en 2016 alors que la France compte plus de quatre millions d'entreprises. Comment mieux rassurer les employeurs pour fidéliser les candidats à la réserve et atteindre l'objectif d'une réserve opérationnelle crédible d'ici 2035 ? »

M. Sébastien Lecornu, ministre : « La progression de la réserve est bonne. De mémoire, on dénombrait quelque 39 000 réservistes en 2022 ; à ce jour environ 44 000 contrats d'engagement

à servir dans la réserve opérationnelle ont été signés. Vous avez raison, un débat global est nécessaire avec les employeurs, qui porte aussi sur le volontariat pour la sécurité civile. Les services départementaux d'incendie et de secours reposent pour beaucoup sur l'association entre professionnels et volontaires. Il faut donc homogénéiser les dispositifs pour ne pas déstabiliser les modèles existants. La question de mieux gratifier celles et ceux qui s'engagent doit être débattue. D'autre part, les choses ne se présentent pas de la même manière dans une petite entreprise et dans une grande entreprise, et il revient aux industriels de défense, et parfois à l'État de montrer l'exemple... et il y a encore du travail, y compris dans mon ministère. Faut-il aller jusqu'à un dispositif créant une inégalité entre le salarié d'une PME qui ne pourrait pas y prétendre et les salariés des grands groupes qui le pourraient ? Je vous pose à nouveau la question, qui avait été longuement débattue dans cette salle pendant l'élaboration de la LPM. Je suis ouvert. C'est un sujet de dialogue social ; patronat et syndicats des salariés doivent en traiter, car si la réserve est professionnalisée, cela perturbera immanquablement la vie des entreprises. » ■

* Audition à l'Assemblée nationale du 9 avril 2025 de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, pour un point sur « le contexte international stratégique et les perspectives de l'actualisation de la Revue nationale stratégique 2022 ».

SÉNAT – 1^{ER} JUILLET 2025*

LE COMPORTEMENT GESTIONNAIRE EN CAUSE

Mme Hélène Conway-Mouret, sénatrice : « Quelle gouvernance pour harmoniser les efforts sur les enjeux de défense ou de résilience, qui relèvent principalement du ministère des Armées, mais aussi de celui de l'Intérieur ? Prévoyons-nous, comme le font les Suédois, d'évoluer vers un concept de défense totale, avec une plus grande association du peuple français à la défense nationale, en lien avec la réserve ? »

M. Sébastien Lecornu, ministre : « Concernant la résilience et la défense totale, nous ne sommes pas la Suède, et encore moins la Finlande. Faut-il mobiliser davantage le corps civil français ? La réponse est oui, y compris sur le terrain industriel. (...) La concomitance de crises militaires, qui nécessitent une armée professionnalisée, et de crises plus hybrides, des crises naturelles, climatiques, ou encore des attentats, peut conduire à une congestion des services intérieurs et des forces armées. Il n'est donc pas inutile de réfléchir à d'autres scénarios. »

Mme Marie-Arlette Carlotti, sénatrice : « Il semblerait que votre objectif de doubler les effectifs de la réserve pour atteindre 80 000 réservistes en 2030, rencontre des difficultés de financement, d'organisation et d'équipement.

Fin mars 2025, plus de 12 000 nouvelles candidatures auraient été enregistrées, mais cet engouement ne semble pas pouvoir être satisfait. Qu'en est-il, quelle place allez-vous faire à la ré-

serve dès cette année et dans le prochain budget ? »

M. Sébastien Lecornu, ministre : « Les crédits augmentent, mais nous sommes devant un problème de gouvernance. Nous avons un problème d'organisation avec les quelque 12 000 candidats à la réserve, beaucoup de réservistes ne sont pas suffisamment employés, les armées peuvent être trop prudentes sur le plan budgétaire - et l'on se trouve avec des décalages, par exemple la convocation d'un grand nombre de réservistes... seulement à partir de décembre, j'ai connu cela en tant que réserviste de la gendarmerie.

Le comportement gestionnaire varie cependant selon les territoires, j'attends beaucoup des outils numériques que nous développons. Le major général des armées a été missionné sur les réserves.

Sur le plan quantitatif, nous sommes sur la bonne voie, avec 3 800 réservistes l'année dernière - nous visons le même chiffre cette année. Mais ce qui compte, c'est que les gens soient employés, bien formés et bien équipés - il nous reste encore du travail à faire, notamment sur l'entraînement, pour avoir une réserve bien professionnalisée et bien préparée. »

* Audition au Sénat du 1^{er} juillet 2025 de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, pour un point sur « l'exécution de la loi de programmation militaire 2024-2030 (LPM) et les perspectives pour le prochain projet de loi de finances (PLF) ». ■

AUDITIONS

SÉLECTION : LIONEL PÉTILLON

CEMA, SGA, DGA : ILS ONT DIT...

FAIRE ÉVOLUER ET RÉORGANISER

Auditonnés au cours de l'année par l'Assemblée nationale, le CEMA, le SGA et le DGA ont parlé de la nécessaire réorganisation et évolution du parcours citoyen, mais aussi des armées et de la réserve.

Is détiennent les plus hautes responsabilités au sein du ministère des Armées et chacun, dans leurs domaines respectifs, a parlé de la dynamique de la citoyenneté et de la réserve dans

l'objectif du doublement des effectifs d'ici à 2030.

Selection des propos tenus à l'Assemblée nationale par le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées,

par M. Christophe Mauriet, Secrétaire général pour l'administration et par M. Emmanuel Chiva, Délégué général pour l'armement. ■



ASSEMBLÉE NATIONALE – PROPOS DU GÉNÉRAL D'ARMÉE THIERRY BURKHARD (CMA)

25 JUIN 2025*

CONSACRER DES MOYENS

M. Christophe Blanchet, député : « Qu'en est-il de la politique de l'emploi des réserves, de leurs attributions, de leurs objectifs ? Cette dynamique a-t-elle été atteinte en matière de recrutement ? »

Général Thierry Burkhard : « Si nous voulons véritablement atteindre le chiffre de 100 000 réservistes, nous devons organiser les armées différemment, en construisant l'organisation des armées avec des postes clairement identifiés pour des réservistes, certains étant à activation temporaire – par exemple la cellule chargée d'organiser les concours – et d'autres à activation permanente, qui pourraient accueillir trois à quatre réservistes pour être occupés tout au long de l'année.

Pour y parvenir, il est nécessaire d'y consacrer des moyens, afin de disposer de réservistes, équipés, entraînés, formés comme des militaires d'active et surtout disponibles lorsque nous devons faire appel à eux. Cela implique de pouvoir inscrire des délais, des pré-avis. Nous devons pouvoir compter sur la ressource ; ce qui nécessitera sans doute de faire évoluer le cadre législatif. Dans ce domaine, il existe des exemples dans des armées étrangères, dont nous pouvons nous inspirer. »



Le général d'armée Thierry Burkhard, CEMA de 2021 à 2025.

* Audition à l'Assemblée nationale du 25 juin 2025, du général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées sur « Bilan et perspectives d'adaptation du format des armées au regard de l'évolution de l'état de la menace ».

UNE JDC RÉNOVÉE

M. Christophe Mauriet : « Le ministre a souhaité que nous engagions de façon très vigoureuse la rénovation de la journée défense et citoyenneté (JDC), qui représente le premier rendez-vous de la jeunesse avec le monde des armées. (...) Son contenu a été complètement rénové. En 2025, près du tiers des 800 000 JDC se dérouleront sous le régime de cette rénovation. Cette JDC constitue un maillon essentiel dans le futur modèle RH, qui reposera sur un amalgame des personnels d'active et des personnels réservistes.

Aujourd'hui, il existe 45 000 réservistes pour 200 000 militaires d'actifs. L'objectif consiste, à l'horizon 2035, à encore augmenter cette part pour atteindre 100 000 réservistes. Cela suppose d'ensemencer le plus précocement la société, de faire naître ensuite dans la durée un intérêt, de nouer des rapports entre la jeunesse et l'institution militaire qui correspondent aux moyens modernes de communication par des applications, par des systèmes comparables aux médias sociaux. Il s'agit d'une entreprise de longue haleine, mais elle connaît un démarrage très volontariste en 2025. »

M. Sébastien Saint-Pasteur, député : « Vous avez récemment déployé au sein de vos services GenAI.intradef, un chatbot conversationnel qui permet d'optimiser et d'améliorer les process internes dans vos services. S'agissant de

l'enjeu de la réserve et notamment des délais de réponse face à l'élan citoyen qui se manifeste aujourd'hui, avez-vous prévu de flécher les outils d'intelligence artificielle pour améliorer la réponse adressée à tous nos concitoyens qui veulent s'engager ? En effet, force est de constater que ces délais demeurent malheureusement trop longs. »



Christophe Mauriet, Secrétaire général pour l'administration.

© E.Rabot/SGA/CO

M. Christophe Mauriet : « S'agissant des réserves, la manifestation d'intérêt de la part de nos concitoyens, stimulée par la LPM et par les discours politiques, est prise en compte ab initio, dès le démarrage de la démarche.

De ce point de vue, les gestionnaires de personnel militaire qui recrutent les réservistes se sont engagés dans une revue approfondie d'accueil de la manifestation d'intérêt initial. Dans ce contexte, l'IA pourra d'ailleurs jouer un certain rôle. »

* Audition à l'Assemblée nationale du 18 juin 2025, de M. Christophe Mauriet, secrétaire général pour l'administration du ministère des Armées sur « Bilan et perspectives d'adaptation des enjeux propres aux domaines de compétence du Secrétariat général pour l'administration du ministère des Armées ».

LA RÉSERVE INDUSTRIELLE

M. Emmanuel Chiva : « Dans le domaine des partenariats et conventions, il convient de mentionner le développement de la réserve industrielle de défense. Sous l'animation de la DGA, il s'agit de fournir un renfort de réservistes pour augmenter notamment les cadences de production, former dans les métiers complexes, assurer une analyse de l'efficience industrielle.

Ces réservistes sont placés sous le statut militaire de l'armée qui correspond à leur métier. Nous avons signé quatre conventions sur cette réserve, au Bourget, entre la DGA et les trois chefs d'état-major des armées, et quatre industriels, Airbus, Dassault, Safran et Thalès. »

M. Damien Girard, député : « Nous devons «faire mieux», notamment en permettant une réelle montée en puissance de la réserve opérationnelle afin de doter notre pays d'une troisième division hybride projetable. Nous devons enfin «faire avec», en soutenant l'évolution de la BITD européenne vers une logique de spécialisation des productions.

Pour illustrer ces axes d'ensemble, je souhaite vous faire réagir à deux propositions du rapport. La première concerne l'équipement low tech d'une division terrestre à équipement russe et faible contenu technologique essentiellement composé de réservistes, afin de donner à notre armée de la profondeur à peu de frais. »



Emmanuel Chiva, Délégué général pour l'armement.

© ECPAD

M. Emmanuel Chiva : « Je pense qu'il ne faut pas opposer innovation et low-tech ou low-cost. Je ne me prononcerai pas d'un point de vue opérationnel sur cette idée d'équipement d'un bataillon de réservistes avec du matériel low-tech. Il s'agit d'un sujet opérationnel, auquel le chef d'état-major des armées (CEMA) pourra mieux vous répondre. »

* Audition à l'Assemblée nationale du 25 juin 2025 de M. Emmanuel Chiva, délégué général pour l'armement, sur « Bilan et perspectives d'adaptation des enjeux capacitaires au regard de l'évolution de l'état de la menace ».

ENGAGEMENT CITOYEN

UNE RÉSERVE POUR LA DIPLOMATIE

Le 3 juillet 2025, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a officiellement lancé la réserve diplomatique citoyenne.

Une nouvelle réserve a vu le jour au début de l'été ! Après les réserves opérationnelles des armées, de la gendarmerie et de la police, après la réserve sanitaire, la réserve citoyenne de l'Éducation nationale, la réserve civile pénitentiaire, la réserve citoyenne pour la cohésion des territoires, la réserve citoyenne de réinsertion, etc., voici la réserve diplomatique citoyenne.

Selon le MEAE, son ministère de tutelle (Europe et des Affaires étrangères), cette réserve qui compte pour l'heure 200 volontaires (sur le millier de membres envisagé), est « une déclinaison thématique de la réserve citoyenne instaurée par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté ».¹¹

Cette énième réserve citoyenne « contribuera à renforcer le lien entre les citoyens et la Nation à travers l'amélioration de la diffusion de la culture diplomatique auprès des citoyens, une meilleure compréhension des choix en matière de politique étrangère et plus d'engagement de nos compatriotes au service de notre diplomatie », selon le MEAE.

© MEAE

**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUTIEN, EXPERTISE ET INFLUENCE

Les missions principales des réservistes seront les suivantes :

- Soutien dans la gestion de crise et dans l'organisation de grands événements internationaux ;
- Expertise au service de la diplomatie française sur des sujets liés à l'actualité internationale ;
- Plaidoyer pour diffuser, dans des environnements professionnels variés, les enjeux de la politique étrangère de la France ;
- Accompagnement des jeunes, lycéens et étudiants (mentorat, aide à l'orientation, recherche de stages...) ;
- Renfort dans le champ informationnel (notamment la lutte contre la désinformation).

BIENTÔT OUVERTE À TOUS

La réserve diplomatique « étant une réserve thématique de la réserve civique », le MEAE rappelle qu'il « sera nécessaire à

terme d'obtenir un texte législatif consacrant sa création. Elle sera alors ouverte à toute personne majeure, française ou ressortissante d'un État membre de l'Union européenne. » En attendant, la réserve diplomatique citoyenne est pilotée par l'Académie diplomatique et consulaire (ADC).

Le premier contingent expérimental est composé d'environ 200 réservistes issus des catégories suivantes : salariés des opérateurs du Quai d'Orsay, conseillers et conseillères des Français de l'étranger, volontaires du Service civique ayant servi à l'étranger, retraités du Quai d'Orsay, auditeurs du CHEAD (Cycle des hautes études de l'académie diplomatique), anciens élèves de l'Académie diplomatique d'été, auditeurs de l'ensemble des cycles de hautes études avec lesquels le MEAE est en relation (IHDN, IHEDI, CHEC, IH2F), partenaires académiques ayant passé des conventions avec le Quai d'Orsay.



Pour intégrer la réserve diplomatique, contacter : reserve.diplomatique@diplomatie.gouv.fr

Source : diplomatie.gouv.fr

¹¹ Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté qui consacre dans son article 1^{er} la réserve civique et ses déclinaisons sous la forme de réserves citoyennes.

FONCTION PUBLIQUE

ESR ET CONGÉS AVEC TRAITEMENT

Une Instruction, publiée au Bulletin officiel du ministère des Armées fin juin, a pour objectif de favoriser l'engagement des agents publics civils du ministère des Armées dans la réserve opérationnelle.

L'impulsion avait été donnée par Jean-Yves Le Drian du temps où il était aux commandes du ministère de la Défense. Il souhaitait – comme ses successeurs – que les employés civils du Minarm puissent pleinement s'investir dans la réserve militaire, montrant ainsi l'exemple aux autres ministères et administrations.

Force est de constater que « ce sont toujours les cordonniers qui sont les plus mal chaussés », puisque nombre d'agents publics civils du Minarm rencontrent les plus grandes difficultés (souvent hiérarchiques) pour se mettre au service de la Nation en portant l'uniforme. Au point que l'Instruction du 11 mars 2016¹¹ « relative à l'exercice par des personnels civils de la défense d'activités dans la réserve opérationnelle » soit abrogée, et remplacée par une nouvelle Instruction « relative à l'engagement et au déploiement des agents publics civils du ministère de la Défense au sein de la réserve opérationnelle militaire » en date du 24 juin 2025.



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UN CADRE
GÉNÉRAL SIMILAIRE**
On retiendra de cette nouvelle Instruction que l'agent public est soumis aux mêmes grandes lignes du cadre légal général que les autres réservistes du secteur privé, tel que le droit pour l'employeur « d'accepter ou de refuser l'exercice de cette activité »,

et que, en cas de refus, il « doit motiver sa décision et la notifier à l'intéressé ainsi qu'à l'autorité militaire ». De même, le réserviste doit « prévenir son employeur au moins un mois avant la date de début de ladite activité. »

ARTICULATION DES ESR AVEC LES DROITS À CONGÉS

La particularité pour l'agent civil du Minarm se situe dans le maintien du traitement de son salaire. Certes, quelques

grandes entreprises du secteur privé ayant contracté avec la Garde nationale garantissent tout ou partie du salaire de leurs employés lorsqu'ils sont sous ESR, mais ce n'est pas le cas pour l'immense majorité des milliers d'autres entreprises françaises, et réservistes.

Concernant l'agent civil de la Défense, « en deçà de trente jours par année civile d'activité dans la réserve opérationnelle effectuée sur le temps de travail, le fonctionnaire ou l'agent contractuel a droit à un congé avec traitement et l'ouvrier de l'État à un congé avec salaire. Toutefois, ces jours de congés avec traitement et avec salaire ne doivent pas être décomptés des droits à congés annuels des agents.

En revanche, l'assiette de calcul des jours de congé au titre de l'aménagement et de la réduction du temps de travail est réduite au prorata des jours de réserve effectués sur le temps de travail. » ■



Source : Instruction n° 2025/114/ARM/SGA/DRH-MD/ FMI relative à l'engagement et au déploiement des agents publics civils du ministère de la Défense au sein de la réserve opérationnelle militaire, du 24 juin 2025 (BOC n° 48 du 27/6/2025).

¹¹ Instruction n° 230109/DEF/SGA/DRH-MD relative à l'exercice par des personnels civils de la défense d'activités dans la réserve opérationnelle, du 11 mars 2016.

CIOR 2025

UN CONGRÈS MADRILÈNE

Comme chaque année, la Confédération interalliée des officiers de réserve (CIOR) a organisé son Congrès d'été ainsi que la majorité de ses ateliers dans le courant de l'été.

Le Conseil s'est réuni à Madrid, à l'invitation de la FORE (*Federación de Organizaciones de Reservistas de España*), l'homologue espagnole de l'UNOR, du 29 juillet au 1^{er} août. L'essentiel des sessions de travail s'est tenu dans un hôtel proche de l'aéroport disposant de toutes les fonctionnalités nécessaires à l'organisation d'un congrès

comportant, outre les sessions de travail du Conseil lui-même, celles des différents Comités composant aujourd'hui la CIOR : STRATCOM (Symposium, Séminaire et Public Affairs), Académie des langues (ADL ou CLA), Atelier des jeunes officiers de réserve (AJOR ou YROW), CIMIC (Actions civilo-militaires), pentathlon militaire (MILCOMP), CYBER, et LEGAL.

Chacun d'eux disposait d'une salle de travail dédiée afin de pouvoir mener à bien ses activités de préparation/comptrendu d'activités.

DANS PLUSIEURS PAYS D'EUROPE

Les activités de ces Comités, quant à elles, se sont déroulées dans des lieux et à des

ACADEMIE DES LANGUES 2025

TEXTE : SOUS-LIEUTENANT (R) PIERRE-ANTOINE BENOIT

UNE FORMATION D'EXCELLENCE AU SERVICE DE L'INTEROPÉRABILITÉ

Du 14 au 28 juillet, l'Académie des langues (ADL) de la CIOR s'est tenue à Stockholm, au *Swedish International Center* (SWEDINT), rassemblant une centaine de participants venus de onze pays. Cette formation linguistique intensive, organisée chaque année sous l'égide de la CIOR, s'impose comme un rendez-vous incontournable pour les officiers de réserve souhaitant renforcer leur interopérabilité au sein de l'OTAN.

UNE ANNÉE RECORD

Le nombre de candidatures a atteint un record historique avec 165 dossiers déposés. Sous la direction du colonel Stanislas de Magnienville (DGRIS), les 83 stagiaires sélectionnés

ont bénéficié d'un encadrement de qualité, assuré par une équipe de 19 instructeurs et encadrants. Fait marquant cette année : les classes de français ont représenté pour la première fois plus de 40% des effectifs, signe de l'intérêt croissant pour l'enseignement de cette langue dans un contexte opérationnel. Répartis en sept classes (quatre en anglais, trois en français), les stagiaires ont suivi deux semaines de cours intensifs, avant de passer les tests STANAG PLS/SLP certifiés par le SHAPE. Les résultats témoignent d'un niveau global très satisfaisant, avec une majorité de niveaux 3, correspondant à un très bon niveau opérationnel, en particulier chez les candidats français et britanniques.

SYMPORIUM 2025

TEXTE : LIEUTENANT-COLONEL (R) FRANÇOIS-JOSEPH FÜRRY

LES ENJEUX DE LA FRONTIÈRE SUD DE L'OTAN

Le symposium d'une journée, désormais une tradition du Congrès d'été de la CIOR, sert de plateforme pour explorer non seulement les défis, mais aussi le cadre potentiel d'une action coordonnée. Il s'est tenu dans l'auditorium Aula Magna du campus de l'Université Francisco de Vitoria à Madrid.

Concentré sur les menaces et les opportunités qui existent actuellement le long de la frontière sud de l'OTAN, il a défini la région sud, identifié les principaux domaines de préoccupation et présenté les opportunités de coopération et d'unité. Parmi les invités d'honneur figuraient Juan Pérez Miranda, vice-chancelier de l'Université, et le colonel Juan Billón Laá, du ministère espagnol de la Défense, qui ont tous deux prononcé un discours d'ouverture aux côtés du colonel Jørn Buø, président de la CIOR, devant plus de 300 participants de la CIOR, de l'AJOR, de la CIOMR^[1], et de la CISOR, représentant une trentaine de pays.

DEUX BRILLANTS INTERVENANTS FRANÇAIS

La France quant à elle a présenté deux intervenants : le commandant (R) Guillaume Lasconjarias, de l'Université Paris Sorbonne et de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), modérateur ; et le lieutenant-colonel (R) François-Joseph Fürry, réserviste du Corps de réaction rapide-France actuellement missionné au commandement maritime allié de l'OTAN (MARCOM), pour la vision OTAN du concept de région sud^[2].

Ces deux officiers de réserve ont brillé, l'un par ses capacités



De gauche à droite : Pr Beatriz de Leon (ESP), Université Francesco de Vitoria, Madrid ; Pr Daniela Irrera (ITA), School of advanced Studies, Roma ; LCL (R) Francois-Joseph Fürry, corps de réaction rapide France et État-major maritime de l'OTAN ; CDT (R) Dr Guillaume Lasconjarias, IHEDN.

de modérateur hors pair, reconnu et respecté ; l'autre par sa connaissance approfondie de la question. Il va sans dire que tous deux se sont exprimés dans un anglais impeccable.

MIEUX EXPLOITER SON RÉSEAU D'EXPERTS

La CIOR quant à elle a retenu deux actions à mener pour les prochaines éditions de ce symposium :

- mieux exploiter son réseau d'experts et d'universitaires en créant un fichier régulièrement mis à jour et en les ré-invitant à participer à de futurs séminaires/congrès, tels le *Paris Defense & Strategy Forum*.
- tirer parti des séminaires/symposiums en publant un véritable article de recherche impliquant des intervenants à l'issue des débats pour davantage de rayonnement.

[1] Confédération interalliée des officiers médecins de réserve.

[2] La liste complète des intervenants et les principales leçons à retenir de ce symposium figurent sur le complément à cet article publié sur le site de l'UNOR.

DES ÉLÈVES-OFFICIERS DE WEST POINT

Cette édition a également été marquée par la visite du colonel Chamberland, nouveau directeur de l'ESORSEM, venu saluer l'excellence pédagogique et la dimension stratégique de l'ADL dans la formation des cadres réservistes. Mais l'ADL, c'est bien plus qu'un centre de formation : c'est un lieu de rencontres humaines et d'enrichissement mutuel. La présence de stagiaires envoyés par l'ESORSEM, ainsi que d'un groupe d'élèves-officiers de West Point, accompagnés de leur instructeur, a favorisé des échanges précieux, renforçant le tissu de solidarité entre réservistes de différentes nations.

Au-delà des cours, l'ADL 2025 a une nouvelle fois rempli sa mission : former des officiers capables de communiquer, coopérer et s'engager ensemble pour la défense collective. Une expérience humaine et professionnelle inoubliable.



Des étudiants britanniques en classe de français.

CHAMPIONNATS DE PENTATHLON MILITAIRE

TEXTE : CAPITAINE (R) CLAIRE BOLZE

LES RÉSERVISTES DE 16 NATIONS EN FINLANDE

Le 28 juin s'achevait à la brigade militaire de Pori en Finlande, le championnat international de pentathlon militaire 2025 sous la férule de l'adjudant finlandais Anni Pitko. Cette année, la compétition organisée par la CISOR (Confédération interalliée des sous-officiers de réserve) accueillait également les équipes de la CIOR.

Les 27 et 28 juin, 108 sélectionnés de seize différents pays répartis en 36 équipes de trois compétiteurs se sont affrontés fraternellement au cours d'épreuves typiquement militaires. Parcours d'obstacles terrestre, tir de vitesse et de précision au fusil (RK 95 - 7.62) et au pistolet (Glock 17 - 9 mm), et course d'orientation ont jalonné la première journée de compétition.

La seconde fut consacrée au lancer de grenades inertes, à un cross de 8 km, et au parcours aquatique avec obstacles. Un programme dense et intense, dont l'exigence reflète celle attendue des militaires à temps partagé que sont les réservistes opérationnels.

Le podium «hommes» est revenu à l'Allemagne, indétrônable depuis plusieurs années*. Dans la catégorie «féminines», l'équipe autrichienne a remporté la victoire. La brigade finlandaise de Pori, qui fêtera l'an prochain ses 400 ans d'existence, a offert ses infrastructures et ses magnifiques équipements sportifs à cette compétition destinée à approfondir les liens entre les pays membres de l'OTAN. D'autres nations étaient également conviées. Treize réservistes, dont plusieurs vétérans de guerre, représentaient l'Ukraine, invitée pour la première fois.

La France a participé à de nombreuses reprises avec succès à ce championnat qu'elle a contribué à fonder en 1948. Après quelques années d'interruption, elle s'apprête à rejoindre à nouveau cette compétition internationale des réserves, la seule qui existe à ce jour. Le lieutenant-colonel (R) Olivier Rey, sélectionneur et ancien compétiteur est chargé de constituer des équipes et de les préparer en vue du championnat de l'an prochain. « *La CISOR et la CIOR visent à renforcer les capacités des forces armées grâce à la multiplication des forces, à l'interopérabilité et à l'esprit de corps, en intégrant les expériences des réservistes et en favorisant la confiance entre les forces et les nations alliées* », explique le colonel américain Grant Staats, président du comité MILCOMP international. Un défi que la France se doit de relever !

* Résultats complets sur le site Internet de la CISOR : <https://www.cisor.org/events/milcomp>



Au résultat ! Le LCL (R) Rey calcule les points d'un compétiteur allemand après l'épreuve de tir au fusil.

© DR



moments différents : le Symposium le 30/07 dans l'auditorium Aula Magna du campus de l'Université Francisco de Vitoria à Madrid, et le Séminaire les 26 et 27/01 à Gummersbach (Allemagne) ; l'ADL du 14 au 26/07 au Centre international des forces armées suédoises (SWEDINT) à Stockholm/Kungsängen (Suède) ; l'AJOR du 28/07 au 01/08 à Madrid, à proximité de l'hôtel du Conseil ; le CIMEX (exercice CIMIC) du 25 au 28/07 à l'Academia de Infantería de Tolède (ESP) ; la MILCOMP les 27 et 28/06 à la brigade militaire de Pori (Finlande) ; et le ICE (International Cyber Event) le 02/11/2024 en distanciel.

Toutes ces activités sont accessibles aux réservistes de l'Alliance, et des réservistes français ont participé au Symposium et au Séminaire.

L'École supérieure des officiers de réserve spécialistes d'état-major (ESORSEM) a par ailleurs subventionné la participation de vingt réservistes à l'Académie des Langues, et de cinq autres à l'Atelier des jeunes officiers de réserve, la seule condition étant d'être en cours de cycle ORSEM. D'autres réservistes se sont fait subventionner par leur formation d'emploi pour suivre l'une ou l'autre de ces formations ou activités.

La délégation française est composée, outre de son chef/vice-président France, le lieutenant-colonel (OLRAT) Charles Bertin, du directeur de l'ADL, le colonel (R) Stanislas de Magnienville ; du lieutenant-colonel (R) François-Joseph Furry, délégué Symposium ; du lieutenant-colonel (R) Olivier Rey, délégué MILCOMP ; et du sous-lieutenant (R) P.A. Benoit, délégué STRATCOM. La France a par ailleurs armé à l'ADL le poste de chef du département de français et cinq postes de formateurs de langues.

Enfin, rappelons que l'ensemble de ces activités est piloté par la DGRIS (Délégation Interarmées aux Relations Internationales et à la Stratégie).



ASSOCIATIONS TERRITORIALES

LE MOT DU LIEUTENANT-COLONEL (H) STÉPHANE DE PAUW

PREMIER VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT NATIONAL DES ORGANISATIONS TERRITORIALES INTERARMÉES

MES CHERS CAMARADES,

A regarder l'actualité nationale et internationale au travers du prisme des médias, nous pourrions tout à fait nous apitoyer sur notre grandeur passée et oublier que les problèmes ont toujours des solutions.

Le nombre croissant des défaitistes et des déclinistes fait malheureusement florès et ils forment maintenant une cohorte complotiste qui dénonce nos fondements sociaux et notre confiance envers nos institutions sans nuance de couleurs ou d'idées. La menace est maintenant parmi nous et, comme un poison, elle intoxique notre culture démocratique et plus gravement notre croyance en une solution commune.

Quelle faiblesse dans notre cuirasse citoyenne sommes-nous en train d'offrir à nos concurrents à l'heure des guerres informationnelles et hybrides ? Mais rien n'est écrit, et tout recommence toujours. Car c'est depuis plus d'un siècle le rôle de l'UNOR de muscler la force morale de nos territoires où vivent nos familles.

La crise constitutionnelle française ne rassure ni les amis extérieurs de la France ni les Français eux-mêmes dans leur for intérieur. Ce déclassement régulier de notre pays tant économique que financier nous grève durablement les moyens nécessaires à la construction rapide d'une crédibilité militaire de masse au service d'une politique internationale dissuasive.

Heureusement que la politique visionnaire du général De Gaulle en matière de dissuasion nucléaire et la sanctuarisation d'un savoir-faire militaire expéditionnaire nous permettent encore d'exister, alors que tant de nos partenaires européens sont nus derrière notre bannière. Mais nous ne devons plus regarder en arrière, et après les constats nous devons être des acteurs actifs et concernés afin de



© UNOR

défendre nos valeurs, nos couleurs, notre Nation et notre patrie. La société est notre champ de bataille et de reconstruction d'une cohésion nationale au service de l'intérêt général.

L'UNOR depuis 100 ans est une maison commune et un creuset de valeurs démocratiques et citoyennes qui accueille au travers de nos associations nationales et territoriales tous ceux qui veulent servir et défendre ce que nos anciens ont gagné par l'impôt du sang. De ces « officiers de complément » sortants des tranchées pour retourner à la vie civile nous partageons des souvenirs communs, des valeurs fondatrices et un engagement sans faille à servir l'esprit de défense de la Nation.

L'UNOR parle d'une seule et même voix de la réserve et de ses réservistes, de ce réservoir de compétences, de cette capacité de résilience attachée à la force commune d'une nation mobilisée. Il nous faut travailler sans cesse afin d'avoir ce rôle de conseil et d'accompagnement de nos autorités. Nous devons être une force de proposition permanente concernant l'utilisation de la réserve. Comme nous devons être un partenaire

respectueux de nos institutions pour appuyer et défendre les décisions politiques parfois difficiles en période de crise.

Comme le précise notre président national dans son éditorial, l'UNOR doit continuer à gagner la confiance de la Nation et de nos autorités par sa pondération, son exemplarité, le respect des institutions, ses propositions et son engagement.

L'UNOR se transforme, se modernise, mais ce n'est qu'avec vous que nous pouvons avancer. Merci pour vos retours dans le cadre de l'audit national auprès des associations territoriales interarmées et des associations nationales. Notre président a pu ainsi exploiter tous vos avis et commentaires pour donner la direction nécessaire à la redynamisation de notre Union nationale.

À travers une lettre récemment envoyée aux présidents régionaux, nous souhaitons davantage les responsabiliser en leur donnant davantage de moyens financiers, leur donner une plus grande capacité décisionnaire.

Ces orientations découlent directement de l'expression de vos besoins et de l'intérêt que nous portons à toutes vos idées et à toutes vos initiatives. Je reviendrai vers vous afin d'en préciser les modalités.

Nous travaillons pour imaginer un avenir qui rassemble, un avenir ouvert, un avenir d'excellence.

L'UNOR doit susciter l'envie de s'engager davantage pour notre jeunesse avec nos jeunes et l'appui indéfectible et indispensable de nos anciens.

Fidèle à ma devise « *On pousse la terre et on avance* ».

Vive l'UNOR, vive la France ! ■

RENCONTRE AVEC UN JOURNALISTE SPÉCIALISÉ

« DEUX MAÎTRES-MOTS : CONFIANCE ET DISCRÉTION »

Rédacteur du blog *Lignes de Défense* depuis maintenant 15 ans, Philippe Chapleau est également l'auteur reconnu de plusieurs ouvrages sur le mercenariat et les sociétés militaires privées. Pour nous, il lève un peu plus le voile sur son métier de journaliste spécialisé.

Qui êtes-vous ? Quel est votre parcours ?

Je suis Vendéen d'origine. Le berceau de ma famille est à Montaigu et une partie d'entre elle y vit toujours même si mes liens avec ma terre natale se sont un peu estompés et éloignés. J'ai effectué une partie de mes études au lycée de la Tourtelière à Montournais, toujours en Vendée et une fois le Bac en poche, j'ai poursuivi mes études à la l'Université catholique de l'Ouest aussi appelée « La Catho » d'Angers où j'ai passé une maîtrise en littérature. J'ai par la suite poursuivi avec une thèse sur le discours guerrier, ce qui m'a donné une bonne approche de l'histoire militaire.

Avez-vous effectué votre service militaire ? Si oui dans quelle unité ? Qu'en retirez-vous ?

J'avais effectué une préparation militaire supérieure Terre (PMS-Terre) à Nantes, mais j'avais remarqué que cette trajectoire ne correspondait pas véritablement à mes attentes pour des raisons universitaires.

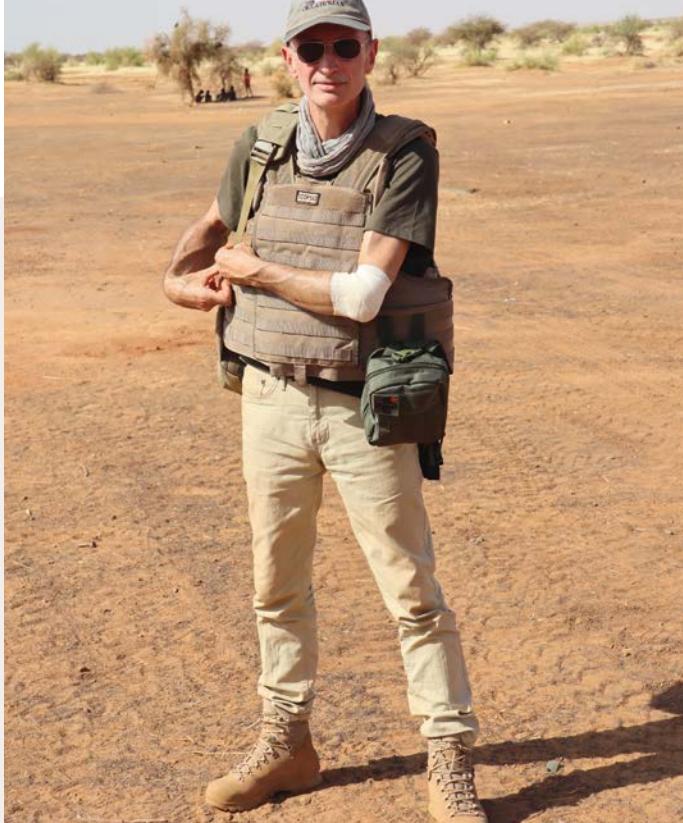
En effet, j'ai été appelé sous les drapeaux alors même que je commençais ma thèse et je souhaitais pouvoir bénéficier d'un peu de temps disponible. Pour des raisons pratiques, en particulier l'accès aux archives et aux sources, je voulais rester près d'Angers. J'ai demandé à être affecté dans l'armée de l'air, pensant rester à proximité. En fait, j'ai été affecté dans un premier temps sur une base aérienne à Bourges avant d'être transféré dans un escadron de protection sur la base aérienne 725 « Lieutenant-colonel Sarre » (fermée en juillet 1985, ndlr). Je suis parvenu, avec l'appui du colonel commandant la base, à être muté à Tours

quelques mois plus tard et à pouvoir dégager deux demi-journées par semaine pour poursuivre mes recherches.

Pourquoi le journalisme en général et les questions de défense en particulier ?

Après mon service militaire, j'ai été contacté par un de mes anciens professeurs, François Boulêtreau, un spécialiste des relations franco-polonaises qui partait en Afrique du Sud. Il cherchait un maître assistant au Centre d'étude français de Johannesburg. Il m'a proposé le poste. J'en ai parlé à ma fiancée et nous avons rejoint l'Afrique du Sud.

Tout en enseignant, j'ai commencé par réaliser quelques piges pour le compte du quotidien *Ouest-France*, à la demande du chef du service politique d'alors avec qui j'étais en contact. Je suis resté dix ans sur place, couvrant notamment les conflits avec la Namibie, l'Angola et les actions des sociétés militaires privées. Après dix ans sur place où nous avons construit une famille, l'envie de rentrer et de construire une carrière plus stable nous a paru évident. *Ouest-France* m'a proposé un CDD à Saint-Lô. À l'occasion du 50^e anniversaire du débarquement en Normandie, le directeur départemental m'a demandé de lui préparer un plan de publication. Ce qui m'a permis de rencontrer des Manchots qui avaient vécu ces épisodes de la Libération (Débarquement, Bataille de Normandie...) ainsi que des vétérans anglais, américains, canadiens... Cette mission m'a permis de remettre le pied à l'étrier sur les questions de défense et d'être « titularisé » dans mon poste. Depuis 2016, je suis directeur du service Monde à *Ouest-France*.



© DR

Philippe Chapleau au Mali en 2021.

Le métier de reporter de guerre ne vous a-t-il pas tenté ?

En quelque sorte, je l'ai été pour avoir suivi de nombreuses opérations sur le terrain. Lors de mon périple à Johannesburg, j'ai pu accompagner la *South African National Defence Force* (SANDF) sur de nombreux théâtres comme la Namibie, l'Angola et le Botswana.

Les relations avec les militaires étaient très bonnes, mais j'ai pu mesurer combien les journalistes intégrés au sein des unités (*embedded* comme on dit maintenant) pouvaient être de vrais boulets, des poids morts, car nous devons être protégés (casque, gilet pare-balles), nourris, logés, etc. J'ai également suivi quelques opérations au Sahel, au Congo et en Afghanistan. Mais la rédaction nous a toujours refusé d'aller en Irak.

D'où vient ce prisme particulier pour les sociétés militaires privées (SMP) ?

Elle vient directement de mon expérience sud-africaine. Ce pays était à la fois pourvoyeur et utilisateur de ce qu'on appelait des «mercénaires», notamment à travers *Executive Outcomes*, créée par Eeben Barlow, ancien officier sud-africain d'une unité d'élite spécialisée dans la lutte contre la guérilla. J'avais croisé quelques-uns de ces mercenaires quand ils étaient dans l'armée régulière. En 1988, je suis allé aux Comores pour suivre le colonel Bob Denard et ses équipes, ce qui m'a permis de reconstituer certaines pièces du puzzle. Pendant un moment, je ne comprenais pas pourquoi certains membres de l'Unita¹¹ s'affichaient avec des Kalachnikovs flambant neuves, en provenance de Chine. Grâce à Bob Denard, j'ai compris et j'ai pu relier les points manquants. Je suis toujours ces SMP de plus ou moins loin.

Comment vous est venue l'idée du blog *Lignes de défense* ?

L'idée est venue d'une frustration, par manque d'espaces disponibles pour parler des questions de défense. Au sein des rédactions, c'est toujours un peu la foire d'empoigne pour mettre en avant, tel ou tel sujet. Les domaines politiques, institutions, économie trouvent plus facile leur place dans les colonnes que les questions militaires. J'ai donc décidé de lancer ce blog et je crois toujours que c'est la « meilleure pire bonne idée de ma vie ». L'animation de ce blog est assez chronophage dans la mesure où je suis le seul à l'alimenter et à le piloter. C'est assez lourd, mais je pense qu'il a trouvé à la fois son intérêt et son public.

Quelles sont vos sources ? Comment recoupez-vous l'information ?

La plupart des sources sur lesquelles je m'appuie sont des sources ouvertes. Celles disponibles sur Internet, sur les réseaux sociaux, auprès des institutions, des ministères, des entreprises, des confrères.

D'autres viennent du réseau que j'ai pu tisser et étoffer au fil des ans. Sur ce point, les deux maîtres-mots restent la confiance et la discréetion. Je suis devenu encore plus exigeant avec moi-même après avoir découvert à mes dépens que mon action aurait pu être préjudiciable à nos armées...

C'est-à-dire ?

Lors de l'opération *Serval* au Mali en 2013, j'étais en lien avec le colonel Thierry Burkhard. Il était alors conseiller en communication du chef d'état-major des armées, l'amiral Édouard Guillaud. Il souhaitait que je vienne sur place, mais j'avais déjà un bon correspondant sur place.

En attendant de prendre son vol retour, ce correspondant de *Ouest-France* m'envoie, via son portable, une série de photos d'un avion américain sur la piste française de Gao. C'était un *Pilatus PC-21*, avec un numéro d'immatriculation étaisunien... Nous cherchions depuis des semaines la preuve que les Américains nous donnaient un coup de main au Mali, notamment en matière de renseignements. Nous l'avions sous les yeux. J'ai donc préparé un post et j'ai mis un article en ligne, pas mécontent de mon petit scoop. J'ai reçu d'ailleurs de nombreuses félicitations de mes confrères...

Quelques heures plus tard, le correspondant m'appelle en me disant qu'il s'est fait remonter les bretelles par l'État-major des armées, mais l'affaire n'est pas allée au-delà. Je n'ai eu le fin mot de cette affaire qu'un an plus tard.

En quelles circonstances ?

Lors d'un débat auquel je participais, un colonel m'a interpellé en me disant « *Ne passez pas pour un chevalier blanc* ». J'ai été interloqué et lui ai avoué ne pas comprendre. Il m'a répondu « *PC 21* ».

¹¹ Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola.

Gao » et m'a narré la suite de l'histoire que je ne connaissais pas. Le post sur le Pilatus à Gao a été repéré par tous les moteurs de recherche américains. Les feux sont devenus rouge-écarlate. L'affaire est remontée à Langley (CIA), au Pentagone puis à Djibouti, d'où venait l'avion. Tant et si bien que les Américains ont rapidement décidé d'arrêter la coopération de renseignements. Le dimanche, toute l'opération de soutien s'est arrêtée. « Mais nous avions besoin de cet avion de lundi avant de lancer les troupes françaises sur une opération assez délicate. Les soldats sont quand même partis, mais à l'aveugle... Heureusement tout s'est bien passé », m'a dit le colonel en question. Cette mésaventure m'a servi de leçon.

Quel regard vos confrères de l'agriculture ou de l'info générale, économique... portent-ils sur vous ? Passez-vous pour un Ovni ?

Oui un peu quand même. D'autant que j'étais en lien avec des gens dont la réputation n'était pas très bonne, plutôt sulfureuse. Voici une anecdote pour illustrer mon propos. Alors que j'étais en conférence de rédaction, j'entendais mon téléphone sonner. Je laisse faire, car la priorité est à la répartition des tâches et des articles pour constituer le journal... Les sonneries reprennent de plus belle... De guerre lasse et un peu agacé, un de mes collègues va décrocher. Il écoute son interlocuteur et revient me voir en disant tout haut : « C'est le colonel Denard, je voudrais parler à Philippe.... ». J'avoue que cette interpellation peut paraître déconcertante !

Quelle est votre analyse sur l'état de la défense française et européenne au regard de nos compétiteurs russes, américains et chinois ?

Je pourrais vous sortir la carte Joker, car je suis très perplexe, à titre personnel, sur la question de la défense européenne. J'estime que notre meilleure chance, face aux compétiteurs russes et chinois, reste l'OTAN avec le soutien de nos amis américains. Il est aujourd'hui très difficile de faire sans eux, notamment en matière de base industrielle et technologique de défense (BITD), bien que la France soit assez bien dotée dans ce domaine.

Quand j'observe l'opération Lynx en Estonie, je constate que de solides collaborations sont possibles, qu'on peut travailler ensemble, même si je reste lucide sur nos capacités. Je regrette les huit années de piétinement, entre 2014 et 2022 : l'Europe de la Défense aurait dû mettre les bouchées doubles. Ce qu'elle n'a pas fait et ce qui pourrait être préjudiciable en cas de conflit de haute intensité. ■

Quel est le plus grand danger actuel pour l'information de défense ? La manipulation ?

C'est aussi la rapidité de l'exploitation de l'information. La toute première règle à respecter, c'est de vérifier l'information, même si vous avez confiance en celui qui vous la donne. Il ne faut pas s'exonérer de cette tâche.

Quels sont les personnages militaires, les ministres, que vous avez croisés et qui vont ont marqué ? Pourquoi ?

J'apprécie beaucoup de personnes dans le milieu politique et militaire. Pour n'en citer que deux, je commencerai par l'ancien ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, toujours pertinent, pratique, clair, avec ses réalités intangibles, pleines de bon sens. Une fois que je le suivais, alors qu'une mission aérienne livrait une cargaison de munitions pour une opération au Sahel, il m'a fait diplomatiquement comprendre que mon poids, plus celui du casque lourd, de mes effets et du gilet pare-balles faisaient environ 110 kg : « Ça fait 110 kg de munitions en moins pour nos soldats », a-t-il dit.

Et votre personnage militaire préféré ?

Bob Denard, peut-être. Je l'avais rencontré en reportage aux Comores en 1989. Après son expulsion de l'archipel, il m'a recontacté en me demandant d'aller le voir à Pretoria. Il m'a donné accès à ses archives constituées de 40 cantines militaires comme tout le monde se les imagine... Dans ce bric-à-brac, je suis tombé sur les passeports comoriens assez intrigants. J'y ai reconnu certains mercenaires sud-africains croisés au gré de mes reportages, sans

pour autant y remettre des noms.

En fait, Bob Denard et ses équipes sont allés à Taiwan avec ces passeports comoriens pour acheter des Kalachnikovs chinoises qu'ils ont fait transiter par Le Cap et l'Angola, en prélevant au passage leur quote-part.

Une fois votre activité journalistique terminée, que deviendra votre blog ?

Je souhaite le faire perdurer, car il a sa place. Pour l'heure, la question ne se pose pas.

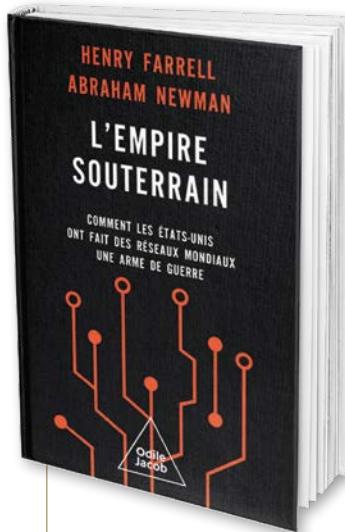
Page d'accueil du blog de Philippe Chapleau :
<https://lignesdedefense.ouest-france.fr>

© Capture A&D

Quel est votre avis sur la réserve militaire ?

Je suis très admiratif de ces « citoyens deux fois » comme les appelait Winston Churchill qui participent toujours à leurs missions avec cœur et conviction. Pour ma part, je n'ai jamais ressenti le besoin de rejoindre leurs rangs, même si la proposition m'est venue d'un officier sud-africain qui souhaitait m'enrôler. Je pense qu'à mon niveau, je parviens à bien valoriser leurs actions. ■

LU POUR VOUS



L'EMPIRE SOUTERRAIN

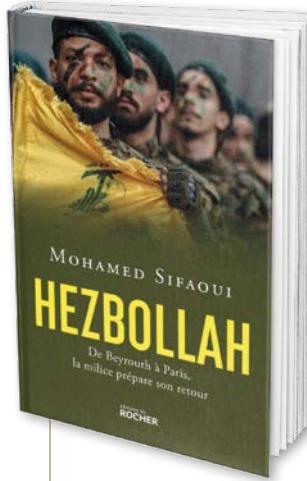
Expliquer l'invisible et son impact sur notre quotidien. Telle est la mission que se sont assignés Henry Farrell, maître de conférences en science politique et relations internationales à la *Elliott School of International Affairs* de l'Université George Washington et son collègue Abraham Newman, professeur

au *Governement Department* de l'Université de Georgetown. Dans cet essai qui se lit comme un roman, les deux enseignants nous décrivent un monde de câbles, de fibres, de serveurs, de *data centers* aux ramifications puissantes. Car c'est dans ce monde austère, froid et *a priori* ennuyeux, que se développe ce que d'aucuns pourraient appeler la Cinquième colonne qu'incarnent en l'occurrence les États-Unis. C'est cette toile qui symbolisait, à tort ou à raison, un esprit de liberté avant que ne survienne le 11 septembre 2001. Washington s'est alors rendu compte que les terroristes ont profité des failles du système pour y naviguer comme des poissons dans l'eau, dévoilant au monde leurs vulnérabilités.

Les autorités américaines ont décidé de contrôler d'abord leurs ennemis et l'appétit venant, d'étendre cette surveillance à leurs alliés, pour mieux les maintenir dans un statut de vassaux. Mais certains pays, à l'image de la Chine, ne s'en sont pas laissés compter et cherchent, depuis quelques décennies, à contourner le dispositif américain, sans vraiment y parvenir. Car l'emprise des États-Unis se veut universelle, en essayant d'asseoir sa position dominante coûte que coûte. Sur ce terrain à la fois géopolitique, militaire et économique, l'Europe semble être en retrait. De manière définitive ou temporaire ? ■

Bien malin qui aujourd'hui pourra trouver l'issue de secours de cet empire souterrain qui pourrait, qui sait, se doubler d'un autre empire souterrain parallèle. À moins que l'intelligence artificielle ne soit mise à contribution...

AUTEURS : HENRY FARRELL ET ABRAHAM NEWMAN
Éditions Odile Jacob - 24,90 €



HEZBOLLAH

Le Hezbollah est vivant et bel et bien vivant malgré les attaques d'Israël, malgré la disparition de son leader charismatique, Hassan Nasrallah, et l'éclaircissement de ses rangs au gré de luttes et des combats menés au Liban, en Syrie ou ailleurs.

C'est une plongée dans l'histoire que cette milice que nous entraîne

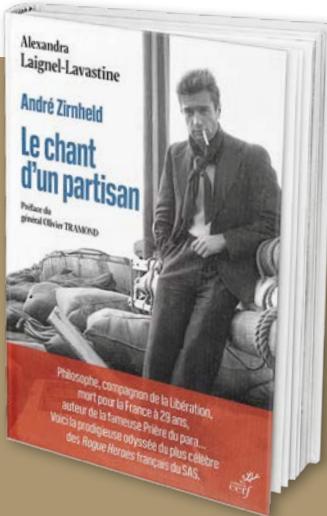
avec virtuosité le journaliste et politologue Mohamed Sifaoui, sans conteste le meilleur spécialiste de ce mouvement.

Il décrypte avec un luxe de détails la manière dont le Hezbollah, devenu célèbre pour ses drapeaux jaunes et vert, s'est créé aux confins des années 70 dans le quartier Al-Dhahiya Al Joanoubiya, un quartier sud de Beyrouth. Il rappelle les liens que le mouvement chiite, né de celui des «Déshérités» a grossi sous l'autorité de Moussa Al-Sadr (1928-1978), d'Abbas Al-Moussaoui (1952-1992) puis d'Hassan Nasrallah ; comment il s'est détaché du mouvement des Régiments de la Résistance libanaise dont l'acronyme en arabe (Amal) veut dire « Espoir ». L'auteur décortique avec une précision d'horloger l'idéologie et les stratégies du Hezbollah qui n'a rien caché de ses intentions dans sa Lettre ouverte du 16 février 1985 ainsi que ses liens avec l'Iran (seul gouvernement chiite au monde) et sa guerre d'usure avec Israël.

De même, démontre-t-il que cette organisation n'est ni plus ni moins qu'un mouvement islamo-terroriste. Ce qui rend incompréhensible le choix de la France et de l'Union européenne de ne reconnaître de caractère de terroriste qu'à la seule branche armée du Hezbollah et non à ses branches financières, sociales, politiques, etc. Ce qui a favorisé l'infiltration du mouvement jusque dans les sphères politiques et médiatiques françaises... ■

Cet ouvrage d'une rare qualité nous ouvre les yeux sur une organisation et un système bien huilé, une véritable machine à cash qui fait de la peur (notamment auprès des populations libanaises) l'un de ses nombreux fonds de commerce. Un livre impitoyable !

AUTEUR : MOHAMED SIFAOUI
Éditions du Rocher - 21,90 €



ANDRÉ ZIRNHeld LE CHANT D'UN PARTISAN

L'ouvrage de la philosophe et historienne Alexandra Laignel-Lavastine sur l'auteur de la célèbrissime « Prière du Para » a été salué par la presse qui a été

unanime. Quoi de plus normal, logique et mérité pour un ouvrage de très grande qualité. Car il est toujours compliqué d'écrire une volumineuse biographie (480 pages) sur un jeune homme mort à seulement 29 ans. Il lui fallait un destin à la mesure d'un La Rochejacquelein, d'un général Marceau, d'un Kléber, d'un Guynemer ou d'un d'Estienne d'Orves, tous morts en gloire à moins de 40 ans.

Au fil des lignes, des pages et des chapitres, l'auteur (qui déteste qu'on l'appelle « autrice ») nous invite à découvrir la vie courte et trépidante de ce Compagnon de la Libération, Français libre sous bien des aspects et sans doute promis à un brillant avenir.

« *André Zirnheld le magnifique, l'homme qui n'a jamais rien demandé* », comme le surnommait le général Bigeard est né à Paris en mars 1913, dans une famille d'origine alsacienne, marquée par la guerre de 1870. Un an plus tard, la guerre de 1914 éclate et en 1918, l'Alsace et la Lorraine redeviennent françaises. Cet élan et cette ferveur patriotiques bercent ses premières années marquées par la mort brutale de son père en 1922.

Espiègle et volontiers trublion, le jeune André se fait remercier de Saint-Jean-de-Passy avant d'être repris en main par son oncle Jules, l'un des cofondateurs du syndicat CFTC. Rouge pour les uns et « réac » pour les autres, l'ancien scout André acquiert à ses côtés les valeurs de la sincérité, de la loyauté et de l'humilité et passe son Bac en candidat libre. S'ensuivent une licence et un diplôme supérieur en philosophie, avant des affectations, comme professeur, en Tunisie et en Syrie. Survient alors le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale... ■

Un superbe ouvrage, admirablement documenté, fluide, accessible qui sublime un personnage resté trop méconnu dans la mémoire collective. Alexandra Laignel-Lavastine comble (enfin !) un vide.

AUTEUR : ALEXANDRA LAIGNEL-LAVASTINE
Éditions du Cerf - 25 €



L'ARMÉE DE CHAMPIONS UNE HISTOIRE DU BATAILLON DE JOINVILLE

Que de champions passés par le célèbre Bataillon de Joinville, héritier de l'École normale de gymnastique de Joinville devenue Centre sportif de l'Armée puis Centre sportif des forces armées puis École interarmées d'entraînement physique et des sports... et maintenant Centre national des sports de la Défense (CNDS).

Certains de ces champions sont très connus : Michel Jazy (athlétisme), Guy Drut (110 m haies), Jean-François Lamour (escrime), Florian Rousseau (cyclisme), Thierry Rey (judo), David Douillet (judo), Pierre Quinon (perche), Jean Galfione (perche), Franck Esposito (natation)... auxquels il faudrait ajouter Michel Platini, Zinedine Zidane, Laurent Fignon, Richard Virenque.

D'autres le sont moins : le duo Franck Adisson et Wilfrid Forgues (aviron), Sébastien Flûte (tir à l'arc), Max Robert (bobsleigh), etc.

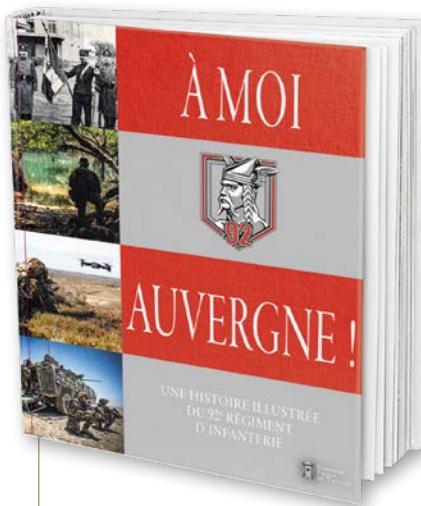
Au total, quelque 20 500 athlètes de haut niveau y ont effectué leur service militaire dont de futurs très grands noms du sport français. L'ouvrage coordonné par le capitaine Bernard Véré et le lieutenant Édouard Billé nous retrace l'histoire du Bataillon qui a plus de 170 ans d'existence et dont la création, sous le Second Empire, s'est inspiré de l'exemple anglais.

L'ouvrage, richement illustré donne également la parole à 24 athlètes (valides et paralympiques) de l'armée qui ont participé aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Au total, l'ensemble des sportifs passés par cette unité d'excellence ont rapporté à la France 45 médailles olympiques, 312 titres mondiaux (civils ou militaires) et 952 titres nationaux ou internationaux. ■

Un livre qui vient donner un éclairage historique et contemporain à ce Bataillon sportif de légende.

AUTEUR : COLLECTIF
Éditions Pierre de Taillac - 26,90 €



À MOI AUVERGNE ! UNE HISTOIRE ILLUSTRÉE DU 92^e RI

Le 92^e régiment d'infanterie plonge ses racines très loin dans l'histoire de France avec sa création en 1598 sous l'appellation Régiment d'Auvergne. Il a gagné ses quartiers de noblesse et définitivement son appellation quand le Chevalier Louis d'Assas du Mercou (1733-1760) poussa ce cri lors de la bataille de Kolster Kampen où il trouva une mort glorieuse : « *À moi, Auvergne, c'est l'ennemi* ».

Le 92 ne peut pas non plus renier ses origines d'outre-Manche ayant reçu l'appellation de Royal-Irlandais en 1661, avant que la Révolution, goûtant très peu les dénominations d'Ancien régime, ne décrète en 1790 qu'il tiendra la 92^e place dans l'ordre de bataille. D'où son appellation de 92^e régiment d'infanterie de ligne.

Mais l'ouvrage nous apprend également que le régiment d'Auvergne détient quelques origines transalpines, ayant hérité d'une grande proximité avec le Royal-Italien qui donna naissance à la 17^e demi-brigade d'infanterie légère qui se couvrit de gloire à la bataille de Rivoli. Est-ce si difficile de se définir « Gaulois » (surnom des soldats du 92^e RI) avec des filiations aussi diverses ? Qu'importe.

Le régiment est présent dans les grandes batailles : Austerlitz (1805), Iéna (1806), Constantine (1837), Ypres (1914), Verdun (1916-1917). Il a livré d'autres combats et batailles toutes aussi importantes qui ne sont pas écrites en lettres d'or sur son drapeau : Liban, Balkans, Afghanistan, Côte d'Ivoire, Mali, République Centrafricaine, Irak... Sans oublier l'opération *Sentinelle* qui s'appuie sur les effectifs des 6^e et 7^e compagnies de réserve. ■

Ce livre agrémenté de très nombreuses photos donne au lecteur l'occasion de mieux connaître ce régiment installé depuis plus de 140 ans au quartier Desaix à Clermont-Ferrand.

COLLECTIF D'AUTEURS
Éditions Pierre de Taillac - 39 €



SUR LE FRONT LA FACE CACHÉE DE L'US ARMY

Incorporé au sein de la 45^e division d'infanterie américaine durant la Seconde Guerre mondiale, division commandée successivement par les généraux Troy H. Middleton, William S. Key et surtout le général William W. Eagles, le jeune Bill

Mauldin est affecté au service de presse, en particulier au journal quotidien de l'armée *Stars and Stripes*.

Dessinateur hors pair, il met en scène les soldats de base, les dogfaces (« bidasses »), à travers deux personnages, Willie et Joe. Comme le souligne Nicolas Ancellin dans un important et indispensable avant-propos, Bill Mauldin montre la guerre et les soldats sous « *un jour ultraréaliste, totalement inédit. Au plus près de la saleté et de l'écrasante fatigue* ».

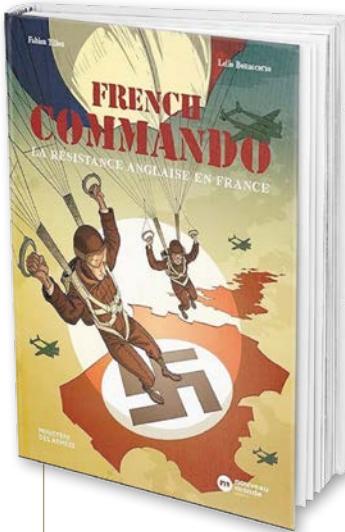
Malgré l'humour du propos, c'est un monde bien sombre que décrit le jeune soldat né en octobre 1921 dans une famille pauvre du Nouveau-Mexique. C'est d'ailleurs ce qui lui vaut quelques déboires et de sévères remontrances de la part de la hiérarchie militaire. Le général Patton en personne finit par convoquer Mauldin en le menaçant de le mettre « *aux arrêts à coup de pied au cul* ». Il a fallu l'intervention du général Eisenhower pour calmer Patton. Le premier a expliqué au second que les dessins et caricatures de Mauldin donnaient aux soldats un exutoire à leurs rancœurs !

Au contraire, le général Mark Clark, commandant en chef en Italie, appréciait le travail du jeune sergent qui sera récompensé par une décoration prestigieuse, la *Legion of Merit*. Il lui fit cadeau d'une Jeep pour faciliter ses déplacements et créa pour ce faire « *l'unité spéciale Bill Mauldin* ».

Son travail remarquable lui valut le prestigieux Prix Pulitzer en 1945, avant d'en décrocher un second en 1969. ■

Ouvrage décapant, captivant et inclassable ! « Sur le front » plonge le lecteur au cœur de l'US Army pendant la Seconde Guerre mondiale, au plus près de l'action et de la réalité.

AUTEUR : BILL MAULDIN
Éditions Pierre de Taillac - 24,90 €



FRENCH COMMANDO, LA RÉSISTANCE ANGLAISE EN FRANCE

Scénariste spécialisé dans les romans graphiques et après quelques succès remarqués (*Qui a cassé Enigma ?*, *Roi du Vent*, *La Route de l'acide*, *Un Amour de Stradivarius*, *Les Heures Noires*, etc.) Fabien Tillon s'est intéressé à la jeunesse du célèbre Robert Maloubier, dit Bob Maloubier (1923-2015).

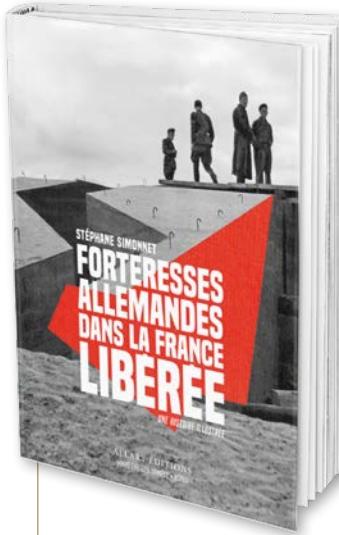
Quand les Allemands entrent à Paris, le jeune Bob n'a que 17 ans et les épreuves du baccalauréat qu'il doit passer sont annulées. Que faire ? Trop jeune pour se retrouver sous les drapeaux et de toute façon trop tard, car l'Armistice sonne vite la fin des hostilités.

Avec la volonté de ne pas rester inactif, il enfourche son vélo, direction Saint-Jean-de-Luz dans l'espoir de s'embarquer pour l'Angleterre avec les derniers éléments polonais. Mais il reste à quai. Il reprend son vélo pour rejoindre Marseille où il essuie une nouvelle déconvenue. Puis c'est le retour à Paris. En février 1941, il s'engage dans l'armée d'armistice (vichyste), rejoint la base aérienne de Sidi Ahmed près de Bizerte (Tunisie) où il espère s'emparer d'un avion et rejoindre la France Libre. Là encore, il doit déchanter et reprendre son vélo. Un périple de plus de 750 km l'attend pour rejoindre Alger... où il parvient à trouver de vieux amis de Neuilly qui le font rencontrer un officier du *Special Detachment*, également appelé *Special Operations Executive* (SOE).

C'est le début d'une aventure qui va conduire notre jeune héros de 19 ans à Londres puis à Rouen. Commencent alors les opérations de sabotage, les appuis à la Résistance, les actions commandos contre les intérêts allemands, etc. ■

Une bande dessinée de bonne facture qui met un coup de projecteur sur les actions de Résistance en France, tout en dévoilant un pan méconnu de la jeunesse de Bob Maloubier à qui l'on doit (en partie) la création du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) et des nageurs de combat.

AUTEURS : FABIEN TILLON ET LELIO BONACORSO
Co-édition Éditions Nouveau Monde /
Ministère des Armées - 19,90 €



FORTERESSES ALLEMANDES DANS LA FRANCE LIBÉRÉE

En ce 80^e anniversaire de la capitulation allemande, Stéphane Simonnet, ancien directeur scientifique du musée du Mémorial de Caen, nous offre une vision très originale de libération du territoire à travers les forteresses allemandes.

Celles-ci ont été conçues dans le cadre de l'organisation Todt, du nom de l'ingénieur Fritz Todt (1891-1942), qui pensa le Mur de l'Atlantique. Ce dernier s'étendait des côtes norvégiennes au Pays basque. Après les débarquements de Normandie et de Provence, ces forteresses qui abritaient des bases sous-marines à l'image de Saint-Nazaire, La Rochelle et Lorient, vont devenir de véritables nids de résistance allemande.

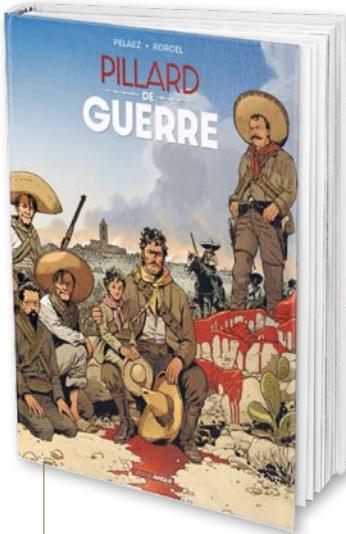
C'est à une immersion dans ces bunkers surarmés que nous entraîne l'auteur avec une maîtrise parfaite de son sujet. De leur construction jusqu'à la reddition, le lecteur suit pas à pas le quotidien de ces forteresses où stationnent des soldats allemands motivés et prêts à tout pour se défendre.

Il faut toute la vaillance et la puissance de feu des armées françaises et alliées, et celles des FFI, pour venir à bout d'un ennemi déterminé et retranché dans ces poches difficilement prenables. Ces affrontements laissent les populations civiles souvent désœuvrées et marquent la mémoire des territoires. C'est ainsi que les bombardements de Royan, en janvier et avril 1945, restent aujourd'hui encore des sujets très sensibles dans cette ville côtière.

Les clichés inédits de reporters allemands et français apportent un éclairage encore plus criant à ces histoires à hauteur d'hommes. ■

Un ouvrage à la fois original et très sérieux sur une période peu connue et peu valorisée de la Seconde Guerre mondiale.

AUTEUR : STÉPHANE SIMONNET
Co-édition Allary/Ministère des Armées/ECPAD - 25 €



PILLARD DE GUERRE

Voilà le retour en avant-scène de Ferdinand Tirancourt, croisé dans deux albums précédents. Dans *Pinard de Guerre*, ce jeune soldat avait simulé une infirmité pour échapper à la guerre. Revenu à la vie civile, il était devenu un profiteur sans scrupules, faisant fortune dans

le commerce d'un pinard douteux et frelaté vendu à l'armée. Pris la main dans le sac, il s'est retrouvé, dans un deuxième opus, – *Bagnard de guerre* – au bagne de Cayenne pour y purger une peine qui, comme celle des autres insoumis dont il a partagé le quotidien, devait être longue et définitive.

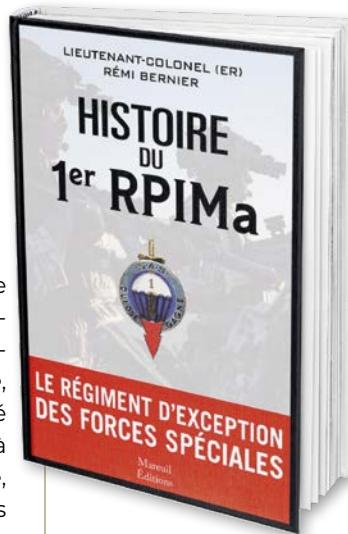
Ayant réussi à s'évader, Ferdinand Tirancourt tente, dans ce troisième volet de la série (où chaque tome est une histoire complète), de survivre en pillant ici et là au cœur du Mexique, en proie à de nombreux soubresauts politiques et militaires. S'y affrontent notamment les troupes du général Pershing à celles de Francisco (Pancho) Villa, celles du général Murguia, surnommé « Le Boucher » (homme lige du président mexicain Carranza) aux affidés de Pancho Villa.

Pancho Villa et Ferdinand Tirancourt convergent un marché : Ferdinand guide Pancho vers la mine de Las Palmilla où est caché un important stock d'armes. En échange, le révolutionnaire mexicain doit donner un sauf-conduit au Français pour qu'il quitte le continent.

Si l'album se tient bien, la narration souffre toutefois d'une structure un peu brouillonne, ce qui empêche l'ensemble d'être aussi marquant que les albums précédents. ■

Une belle aventure aux allures de western qui paraît crédible tant elle paraît coller à la réalité grâce aux personnages historiques qu'elle met en scène. Une histoire menée tambour battant avec son lot de rebondissements.

AUTEURS : PHILIPPE PELAEZ ET FRANCIS PORCEL
Éditions Grand Angle - 15,90 €



HISTOIRE DU 1er RPIMa

L'histoire du 1^{er} régiment parachutiste d'infanterie de marine (1^{er} RPIMa) prend ses racines historiques au mois de septembre 1940 quand le capitaine Georges Bergé, alors à Londres, expose au capitaine André Dewavrin (futur colonel Passy) son projet de créer une troupe aéroportée. Quelques

jours plus tard, naît officiellement la 1^{re} compagnie d'infanterie de l'air (1^{re} CIA).

Tout reste à faire. Notamment recruter et s'entraîner, ce qui se réalise avec le concours de la *Central Landing School* de la *Royal Air Force* qui permet aux premiers volontaires de décrocher leur brevet de parachutiste. Dès les premières opérations (« *Savannah* » en Bretagne et « *Joséphine B* » en Gironde au printemps 1941), l'action, le renseignement et la guérilla deviennent les marqueurs de la 1^{re} CIA.

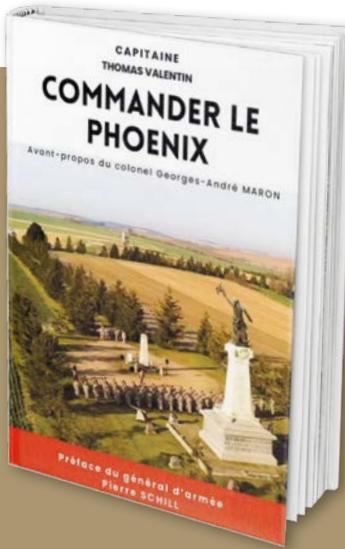
L'arrivée du capitaine écossais Archibald Stirling, très peu conformiste et cofondateur du *Special Air Service* (SAS) fait intégrer le 3^e *squadron* (entièrement français) dans les SAS. En plus de cette filiation britannique, le 1^{er} RPIMa reçoit l'héritage de la première demi-brigade parachutiste coloniale SAS qui opérait en Indochine.

C'est le 17 octobre 1960 que le 1^{er} RPIMa est officiellement créé sous son appellation actuelle. Quelques mois plus tard, il est engagé pour sa première opération extérieure en Algérie afin de renforcer le dispositif de sécurité en cas de troubles durant le processus électoral d'autodétermination.

S'ensuivront des centaines d'autres dont certaines décrites dans ce livre. À noter que le 1^{er} RPIMa dispose de sa propre réserve. ■

Au carrefour de l'action commando, de l'action spéciale et même de l'action clandestine, cet ouvrage admirablement documenté, retrace l'histoire d'un régiment qui s'est forgé dans l'adversité, et qui a failli être dissous trois fois.

AUTEUR : LIEUTENANT-COLONEL (ER) RÉMI BERNIER
Mareuil éditions - 22 €



COMMANDER LE PHOENIX

Les réservistes sont une force, un exemple et une chance, indique le général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'Armée de terre

dans la préface de l'ouvrage écrit par notre camarade réserviste Thomas Valentin. Voilà qui résume parfaitement bien l'esprit qui anime chacun des 45 000 réservistes.

Bercé par l'histoire de France et ses héros, guidé par un fort sentiment patriotique, le désormais chef de bataillon Valentin explique son cheminement vers la réserve militaire. Comme dans bien des cas, tout part d'une rencontre : un échange avec le responsable des classes préparatoires du lycée militaire de Saint-Cyr-l'École.

Puis vient le temps des premières formations : préparation militaire supérieure (PMS), Formation initiale d'officier de réserve (FIOR), affectation au 43^e régiment d'infanterie (RI), puis au régiment des Braves (24^e RI, composé à 99% de réservistes) où il devient officier adjoint de la 1^e compagnie : celle du « Phoenix ». La 2^e est celle des « Renards », la 3^e celle des « Sangliers » et la 4^e celle des « Loups ».

Au-delà de son parcours et de ses missions qu'il décrit avec précision, Thomas Valentin apporte une réelle réflexion et une indiscutable introspection sur la réserve opérationnelle : les raisons qui motivent l'engagement (l'honneur, le sens du devoir, le sentiment d'utilité...) et celles qui entrentavent la fidélisation des jeunes.

Avec une diplomatique liberté de ton, il constate que le modèle actuel de réserve « reste encore au stade de l'enfance et se révèle donc inabouti ». Il ne cache rien des difficultés rencontrées, notamment celles de trouver un successeur, mais la foi chevillée au cœur et au corps, il admet que l'échec n'est pas une option et que le cadre n'a pas le droit de commander. Il en a le devoir. ■

Homme d'action, de convictions et de réflexion, Thomas Valentin donne une juste vision de l'engagement réserviste. Un livre à diffuser dans les écoles et auprès de nos chefs militaires.

AUTEUR : CAPITAINE THOMAS VALENTIN
Éditions Books on Demand (BOD) - 16 €



LES FRÈRES D'ASTIER DE LA VIGERIE, FRANÇAIS LIBRES

Fait unique dans l'Histoire, trois frères, François (1886-1956) Henri (1897-1952), et Emmanuel (1900-1969) d'Astier de La Vigerie ont été admis dans l'Ordre de la Libération par décision du général de Gaulle. Le seul point commun entre les trois frères est sans doute qu'ils avaient tous à

coeur de défendre la France et qu'ils ont combattu pour sa liberté. C'est ce qui leur a valu cette prestigieuse décoration, sorte d'Ordre du Saint-Esprit des temps modernes à l'image des chevaliers et grands seigneurs de l'Ancien Régime.

Car si tous les trois sont entrés en Résistance au même moment, ils ont connu des fortunes diverses pendant et après la Seconde Guerre mondiale. C'est ainsi que l'on croise le général de division aérienne (François, l'aîné) prendre la défense de Pierre Mendès-France accusé de désertion ; un lieutenant de réserve indiscipliné (Henri) et invalide à 10% qui est muté au début de la guerre au 47^e régiment d'artillerie de Besançon et un proche du parti communiste (Emmanuel) mobilisé au Centre maritime de renseignement de Lorient.

François va se retrouver aux côtés du général de Gaulle, en qualité d'adjoint. Henri devient cadre aux Chantiers de Jeunesse puis chef de la police et du renseignement sur ordre de Darlan. C'est ce même Henri qui, quelques semaines plus tard, confie à François Bonnier de La Chapelle le soin d'assassiner Darlan !

Quant à Emmanuel alias « Bernard » dans la Résistance, il crée La Colonne puis le Mouvement Libération-Sud. En novembre 1943, il est nommé commissaire à l'Intérieur du Comité français de libération nationale. ■

À partir d'archives familiales inédites, Emmanuel Rondeau (petit-fils maternel d'Henri d'Astier) nous offre une triple biographie passionnante sur des personnages qui restent à de nombreux égards, une source d'inspiration pour les jeunes générations.

AUTEUR : EMMANUEL RONDEAU
Éditions Tallandier - 25,50 €

Communiqué aux associations

Votre adhésion permet à l'UNOR d'agir pour la cause des réserves et de vous en informer.

Soutien individuel des officiers de réserve en associations affiliées

2025⁽³⁾

Activités : 11 €

Communication : 18 €

Jeunes officiers de réserve en association

Recevez *Armée & Défense* pendant 2 ans pour le prix d'un abonnement annuel (18 €).

Consultez votre AOR



QR code linking to <https://unor-reserves.fr>

LE SITE INTERNET
DE L'UNION NATIONALE
DES OFFICIERS DE RÉSERVE

Toute l'actualité
de la réserve
opérationnelle
et citoyenne

UNOR logo

INTERACTIVITÉ avec votre revue *Armée & Défense*

En savoir + unor-reserves.fr

Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.

<https://unor-reserves.fr>

■ Bulletin d'abonnement⁽¹⁾

Nom

(lettres CAPITALES, une lettre par case, une case entre deux mots)

Prénom

Adresse complète

Numéro - Résidence (RES) - Bâtiment (BAT) - Escalier (ESC) - Appartement (APP),
Rue - Avenue (AV) - Boulevard (BD) - Chemin (CH) - Lieu-dit (LD) - Boîte postale (BP)

Code postal

Commune - Pays et/ou secteur postal

■ Règlement par chèque bancaire

■ Bulletin et chèque de règlement à libeller et à expédier à :
Armée & Défense - UNOR - 12 rue Marie-Laurencin - 75012 Paris (France)

Signature

Tarif ⁽³⁾ pour 1 an	France	Etranger	Prix au numéro
Abonnement individuel	20 €	22 €	8 €

⁽¹⁾ Cochez la case souhaitée.

⁽³⁾ Décision de l'assemblée générale de l'UNOR de novembre 2014.

⁽²⁾ Changement d'adresse : joindre votre dernière étiquette *Armée & Défense* ou

numéro abonné date effective du changement d'adresse



DÉMOCRATIE

LE DROIT DE VOTE DES MILITAIRES

Il y a seulement 80 ans que les militaires ont le droit de voter en France, comme n'importe quel autre citoyen français.

Si l'on mentionne souvent le droit de vote pour les femmes obtenu seulement en 1944 (ordonnance du 21 avril), on ignore souvent qu'une autre catégorie de la population française était également privée de ce droit fondamental.

Il a fallu en effet attendre l'ordonnance 17 août 1945, soutenue par le général De Gaulle, pour que les militaires puissent, comme tout citoyen français, glisser leurs bulletins dans l'urne. Remontons un siècle plus tôt...

EXCLUS DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Février 1848, Louis-Philippe abdique. La IIe République voit le jour et supprime le suffrage censitaire au profit du suffrage universel (décret du 5 mars 1848) pour les hommes de plus de 21 ans. Fort de neuf millions de votants (contre 246 000 jusqu'alors), le corps électoral exclut cependant de ses rangs les femmes, le clergé, les détenus et les militaires.

On justifie cette interdiction aux militaires afin qu'ils ne se dispersent pas sur tout le territoire pour rejoindre leurs bureaux de vote lors des élections alors que les tensions avec les voisins germaniques sont omniprésentes.

LA RÉPUBLIQUE SANCTIONNE TOUS LES SOLDATS

Cette privation est cependant de courte durée puisque la Loi du 15 mars 1849 accorde finalement le droit de vote aux militaires. Après son accession au pouvoir, le 2 décembre 1851, Louis Napoléon Bonaparte d'abord président puis empereur, maintient le suffrage universel pour les militaires.

Vingt ans plus tard, la défaite de Sedan et la chute de Napoléon III portent une

nouvelle fois un coup d'arrêt à ce droit. Le 27 juillet 1872, la loi Cissey exclut en effet les militaires de carrière du droit de vote, considérant notamment que ces derniers ont été lourdement impliqués dans le coup d'État de 1851. Même les simples conscrits sont soumis à cette loi ! Les militaires sont aussi déchus du droit de se présenter à la députation (1875), au Sénat et aux élections municipales.

DES ÉLECTEURS AUX MÊMES CONDITIONS

Les fondateurs d'une République encore fragile semblent se méfier de la loyauté des militaires.

Et malgré les preuves incontestables de leur attachement à la patrie et à la République lors de la Première mondiale, tant de la part des militaires de carrière que des mobilisés, les gouvernements d'après-guerre ne modifieront rien à la loi. L'ordonnance du 17 août 1945 vient enfin abroger la loi de 1872. L'Article 1^{er} stipule que « *les militaires des armées de terre, de mer et de l'air sont électeurs dans les mêmes conditions que les autres citoyens* ». Les militaires de carrière vont ainsi pouvoir s'exprimer dans les isoloirs le 21 octobre 1945 à l'occasion du référendum constitutionnel. ■



© Capture écran vente collections_passion/Delcampe

Carte d'électeur du département de la Seine pour la ville de Paris, utilisée lors du référendum de 1945.



PROBLÈME DES « DÉSERTS MILITAIRES » DANS LE RECRUTEMENT DE LA RÉSERVE

Question écrite n° 6247 (Assemblée nationale)

29 avril 2025 – M. Alexandre Dufosset attire l'attention de M. le ministre des Armées sur la problématique des « déserts militaires » dans le recrutement et l'implantation territoriale de la réserve.

Alors que la loi de programmation militaire 2024-2030 projette de porter le nombre de réservistes à 105 000 d'ici à 2035, soit un réserviste pour deux militaires d'active, certains départements sont privés de structures de recrutement, de formation ou d'accueil pour les jeunes candidats à la réserve. Ce déséquilibre semble compromettre la réussite du Plan réserve 2035, lequel vise pourtant à faire de la réserve un dispositif pleinement intégré à la défense nationale. La montée en puissance de la réserve apparaît en effet comme un impératif stratégique pour assurer la résilience de la Nation, renforcer la protection du territoire et pallier le déficit de masse opérationnelle face aux menaces contemporaines.

Dans un rapport de 2016, la Commission armées-jeunesse identifiait déjà une trentaine de départements comme relevant de « zones de faible implantation militaire ». Huit ans plus tard, ces territoires restent pour beaucoup sans régiment, sans base, sans présence militaire et donc sans « force d'appel » visible ou opportunité concrète pour les jeunes de s'engager. Cette situation concerne en particulier des départements ruraux, des villes moyennes éloignées des centres de décision militaire, ainsi que certaines collectivités d'outre-mer. Ce manque d'infrastructures nuit également à l'ancrage de la culture de défense dans ces territoires.

La situation est d'autant plus préoccupante que les dissolutions successives d'unités depuis les années 1990 ont laissé des régions entières sans relais de proximité entre les citoyens et les armées. Or l'engagement ne se décrète pas : il s'incarne, il se rend possible. Quant au développement des unités de réserve spécialisées

(bataillons, flottilles, escadrons), bien qu'indispensable, il ne peut suffire à corriger les fractures territoriales, s'il n'est pas accompagné d'un effort d'implantation sur les zones historiquement délaissées. Il est essentiel que les jeunes désireux de servir la Nation, ou ceux qui n'y pensent pas spontanément mais pourraient s'engager si on leur en présentait la possibilité, ne soient pas freinés par leur code postal. L'accès à la réserve doit devenir une chance effective sur l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi M. le député souhaite savoir quelles mesures concrètes M. le ministre entend mettre en œuvre pour identifier, cartographier et résorber les « déserts militaires ». Il lui demande s'il envisage par exemple la création de structures de proximité telles que des détachements mobiles, ou des antennes légères, dans les départements sans implantation militaire hors gendarmerie.

Réponse publiée le 5 août 2025

La montée en puissance de la réserve obéit à un double impératif capacitaire et de cohésion nationale. Au plan capacitaire, l'objectif est de répondre aux besoins opérationnels des armées, directions et services du ministère afin d'être en mesure de répondre aux menaces actuelles, jusqu'à une hypothèse d'engagement majeur. Concernant la cohésion nationale, elle est un facteur essentiel pour la résilience de notre outil de défense qui passe notamment par la constitution d'une réserve opérationnelle, en tant que trait d'union naturel entre la Nation et son armée.

Sous statut militaire lors des convocations, le réserviste est employé, selon ses compétences, ses aptitudes et ses désideratas, tant dans des unités de combat qu'au sein d'états-majors ou de services du ministère des armées. Si la distance entre le lieu de résidence et de travail du réserviste et sa formation d'emploi ne constitue pas un facteur bloquant à son engagement, celle-ci peut devenir une difficulté alors que

le contexte actuel requiert un surcroît de disponibilité et une fréquence plus élevée de convocations. Un effort est mené pour améliorer la disponibilité du réserviste ainsi que pour réduire la distance et les coûts liés aux frais de déplacement entre le lieu de résidence et la formation d'emploi.

Les statistiques montrent ainsi que 75 % des réservistes résident à moins de 100 kilomètres de leur formation d'emploi. Le désir d'engagement, qui va croissant au sein de la population française, l'effort de communication dont fait l'objet la réserve militaire, mais aussi la numérisation d'une partie du processus de recrutement par le biais du système d'information « Réservistes opérationnels connectés » font qu'aujourd'hui tous les départements de France métropolitaine ou d'outre-mer comptent au moins un réserviste.

En 2024, 978 réservistes étaient affectés dans les 30 départements considérés comme « zones de faible implantation militaire » et 4 430 réservistes y étaient domiciliés (sur un total de 40 000). Les armées poursuivent leurs efforts pour améliorer leur empreinte territoriale. Ainsi, l'armée de terre a créé des unités d'intervention de réserve qui sont rattachées administrativement à des unités d'active mais qui peuvent être implantées dans des « déserts militaires » ne disposant pas d'unité d'active. Ces unités sont impliquées notamment dans des missions de sécurisation de points sensibles.

À horizon 2030, des bataillons zonaux sous l'autorité des officiers généraux de zone de défense viendront compléter ce dispositif et renforcer le maillage territorial de l'armée de terre. La marine nationale met en place des flottilles côtières composées de réservistes qui seront implantées dans des lieux qui ne disposent pas actuellement de base navale. L'objectif est de mettre en place une flottille côtière tous les 100 kilomètres sur tout le littoral métropolitain et dans chaque territoire d'outre-mer. Les armées poursuivront la dynamique de

maillage territorial des réserves ainsi que l'effort de recrutement pour répondre à leurs besoins opérationnels. Les besoins en

compétences spécifiques et la création d'unités spécialisées liées à la protection de sites sensibles permettront localement

une augmentation de la présence de réservistes dans les zones de faible implantation militaire. ■



RECONNAISSANCE DES APPELÉS DU SERVICE NATIONAL

Question écrite n° 5519

(Assemblée nationale)

1^{er} avril 2025 – Mme Tiffany Joncour attire l'attention de M. le ministre des Armées sur l'absence de reconnaissance institutionnelle des anciens appelés du service national, dont l'engagement au service de la France mérite une valorisation à la hauteur de leur contribution à la défense et à la souveraineté nationale.

Pendant plusieurs décennies, le service national a constitué une véritable école du civisme et de l'engagement républicain, mobilisant des générations de jeunes Français pour assurer des missions essentielles à la sécurité et à la protection du territoire. Que ce soit dans les forces armées, la gendarmerie ou les services civils, ces hommes ont répondu à l'appel de la Nation avec loyauté et discipline, souvent au prix de sacrifices personnels.

Pourtant, aucune distinction officielle ne vient aujourd'hui témoigner de la reconnaissance de l'État envers ceux qui ont servi sous les drapeaux. Alors que d'autres catégories de citoyens ayant contribué à la défense du pays bénéficient de distinctions spécifiques, il apparaît incompréhensible que ces anciens appelés soient laissés dans l'ombre.

Plusieurs pays européens ont mis en place des dispositifs honorifiques ou des aménagements sociaux valorisant cet engagement, tandis que la France persiste dans un silence institutionnel préjudiciable à la mémoire collective et à la transmission des valeurs de la République.

Dans ce contexte, Mme la députée souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement envisage pour accorder une reconnaissance officielle aux anciens appelés du service national. Elle l'interroge sur la possibilité d'établir un dispositif spécifique, qui pourrait prendre la forme d'un titre de

reconnaissance nationale, d'une décoration honorifique ou d'une prise en compte dans les droits sociaux de leurs années de service.

Alors que les défis sécuritaires actuels rappellent l'importance de la mobilisation collective au service de la Nation, il semble essentiel que l'engagement des générations passées ne soit pas relégué aux oubliettes de l'histoire, mais reconnu à sa juste valeur par les institutions de la République. Elle l'interroge ainsi sur les intentions du Gouvernement quant à l'établissement d'un dispositif permettant d'honorer ces citoyens ayant servi sous les drapeaux et de leur témoigner la reconnaissance légitime de la République.

Réponse publiée le 24 juin 2025

Les anciens appelés du contingent sont éligibles, comme les autres militaires, aux dispositifs de reconnaissance prévus par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG). Ils peuvent ainsi prétendre au titre de reconnaissance de la Nation (TRN) et à la carte du combattant.

L'article D. 331-1 du CPMIVG précise que le TRN est délivré aux militaires des forces armées françaises et aux personnes civiles ayant servi pendant au moins 90 jours dans une formation ayant participé aux opérations et missions mentionnées aux articles R. 311-1 à R. 311-20 du même code (opérations menées entre 1918 et 1939, guerre 1939-1945, guerres d'Indochine et de Corée, guerre d'Algérie, combats en Tunisie et au Maroc et opérations extérieures).

Il en va de même pour l'attribution de la carte du combattant qui peut, quant à elle, être attribuée aux militaires ayant soit participé à des actions de feu ou de combat, soit appartenu à une unité combattante durant les opérations menées entre 1918 et

1939, à la guerre 1939-1945 et aux guerres d'Indochine et de Corée, à la guerre d'Algérie et aux combats en Tunisie et au Maroc et enfin aux « opérations menées conformément aux obligations et engagements internationaux de la France » (c'est-à-dire les opérations extérieures). Un séjour d'au moins quatre mois sur un des théâtres d'opérations précités équivaut à la participation à des actions de feu ou de combat. S'il n'existe pas de décoration spécifique pouvant être décernée à l'ensemble des anciens appelés ayant servi sous les drapeaux au titre du service national, le système des distinctions honorifiques permet d'ores et déjà de les récompenser via l'attribution, notamment, de :

- la médaille commémorative des Opérations de sécurité et de maintien de l'ordre pour les appelés ayant servi durant la guerre d'Algérie ou les combats au Maroc et en Tunisie (décret n° 58-24 du 11 janvier 1958) ;
- la croix du Combattant volontaire pour les appelés ayant souscrit un engagement à servir pour la durée de la guerre ou d'un conflit (articles R. 352-2 et suivants du CPMIVG) ;
- la médaille de la Défense nationale pour les services rendus à partir du 1^{er} septembre 1981.

De même, ils peuvent prétendre à une nomination ou une promotion dans les ordres nationaux, en particulier ceux des anciens appelés qui assurent la défense des intérêts moraux et matériels des anciens combattants et victimes de guerre, qui œuvrent pour perpétuer la mémoire des conflits contemporains, transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations ou développer le lien entre la Nation et ses armées, par des actions personnelles significatives ou durables, ou par l'exercice d'importantes responsabilités au sein des instances dirigeantes d'associations représentatives. ■



DIFFICULTÉ D'OBTENTION DE LA CARTE DU COMBATTANT

Question écrite n° 6947 (Assemblée nationale)

27 mai 2025 – Mme Catherine Rimbert attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, sur les difficultés rencontrées par de nombreux anciens combattants pour obtenir la carte du combattant et, par conséquent, la Croix du combattant.

En effet, malgré l'existence de ces dispositifs de reconnaissance depuis de nombreuses années, force est de constater qu'un nombre significatif d'anciens combattants éligibles n'ont toujours pas fait valoir leurs droits, faute d'information suffisante sur les procédures à suivre et les critères d'attribution. Cette méconnaissance des démarches administratives concerne particulièrement les anciens combattants les plus âgés, ceux résidant en zone rurale, ainsi que les vétérans des opérations extérieures les plus récentes.

Cette situation est préoccupante car elle prive de nombreux anciens combattants non seulement d'une reconnaissance symbolique de leur engagement au service de la Nation, mais également des avantages fiscaux et sociaux attachés à la carte du combattant, comme la retraite du combattant ou la demi-part fiscale supplémentaire. Elle lui demande donc quelles actions

concrètes le Gouvernement entend mettre en œuvre pour améliorer l'information des anciens combattants sur les conditions d'obtention de la carte du combattant et de la croix du combattant, simplifier les démarches administratives associées et assurer une meilleure communication auprès des publics concernés, notamment par l'intermédiaire des services de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONaCVG), des associations d'anciens combattants et des collectivités territoriales.

Réponse publiée le 8 juillet 2025

La question de l'accès à l'information des ressortissants du monde combattant est une préoccupation majeure du ministère des Armées. L'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) a diversifié ses moyens de communication et facilité l'accès de ses ressortissants et futurs ressortissants aux démarches administratives.

L'ONaCVG dispose d'un site Internet à partir duquel les intéressés peuvent obtenir toutes les informations relatives à leurs droits. Depuis 2020, ils peuvent y déposer leur demande de carte du combattant et de titre de reconnaissance de la Nation, ainsi que, depuis 2023, leur demande d'allocation de reconnaissance du combattant.

Ces démarches restent bien évidemment réalisables par voie postale.

Présent à l'échelon local par l'intermédiaire de ses services départementaux, l'ONaCVG mène des actions d'information, d'aide et de conseil au plus près de ses ressortissants via les conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation. Grâce à son réseau territorial, l'Office a pu mettre en œuvre une démarche d'administration proactive. En outre, à la suite au décret n° 2023-1215 du 20 décembre 2023, qui réduit notamment le nombre de jours de présence nécessaires sur les théâtres d'opérations extérieures ou d'Afrique du Nord pour l'octroi de la carte du combattant, les services départementaux de l'ONaCVG ont recherché les personnes qui, ayant fait l'objet d'un rejet antérieur, étaient devenues éligibles à l'attribution de ce titre. Les personnes contactées ont pu ainsi faire une nouvelle demande de carte du combattant.

L'ONaCVG s'attache également à aller vers les militaires d'active ou de réserve rentrés d'opérations extérieures qui remplissent les conditions requises afin qu'ils soient informés des démarches à effectuer en vue de la délivrance de la carte du combattant ou du TRN. Cette démarche répond au souci de rendre un meilleur service aux nouvelles générations de combattants. ■

L'ASUNOR



L'association intitulée **Action sociale de l'Union nationale des officiers de réserve et organisations de réservistes (ASUNOR)**, fondée en 1956 et reconnue d'utilité publique par décret publié au Journal officiel du 25 février 1967, a pour but :

- d'aider les organisations membres de l'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes (UNOR) dans l'assistance que celles-ci apportent à leurs adhérents, réservistes, réservistes admis à l'honorariat de leur grade, anciens réservistes et anciens militaires d'active, et à leurs familles ;
- d'œuvrer à la coordination des activités d'assistance des organismes institutionnels et associatifs qui exercent une action sociale au profit des réservistes et de leurs familles.

<https://unor-reserves.fr/ASUNOR/>

Être là pour vous protéger, quels que soient vos besoins, c'est ça être assurément humain.



ASSURANCE HABITATION

Du 1^{er} septembre au 31 octobre 2025

3 MOIS
OFFERTS*



Assurément
Humain

*3 mois de cotisation offerts la 1^{re} année (hors droit d'entrée, frais d'échéance, coût d'avenant, frais de mensualisation, contribution attentats et fonds de solidarité) pour toute souscription entre le 01/09/2025 et le 31/10/2025 d'un contrat habitation DOMO PASS assurant une maison ou un appartement en résidence principale ou secondaire (hors logement en maison de retraite) ou d'un contrat habitation AMPHI PASS « Étudiant » (hors logement en école de fonctionnaire). Offre non cumulable avec toute offre en cours.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148, rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF © Getty Images.